

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université Bordeaux Montaigne

Bilan du champ de formations Sociétés
dans l'espace et dans le temps

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 01/03/2021

Rapport publié le 15/11/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Eric Vial, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Sociétés dans l'espace et dans le temps* et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- *Master Direction de projets ou établissements culturels*
- *Master Études du développement*
- *Master Études sur le genre*
- *Master Géographie, aménagement, environnement et développement*
- *Master Gestion des territoires et développement local*
- *Master Histoire*
- *Master Histoire, civilisations, patrimoine*
- *Master Humanités numériques*
- *Master Patrimoine et musées*
- *Master Sciences des religions et sociétés*
- *Master Tourisme*
- *Master Urbanisme et aménagement*

Présentation

L'offre en masters du champ de formations *Sociétés dans l'espace et dans le temps* de l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) est composée de 15 mentions : 6 relevant de l'Unité de formation et de recherche (UFR) Science des territoires et des communications (qui en comporte quatre autres), et 9 relevant de l'UFR Humanités, dont trois non déposées (masters *Archéologie, sciences pour l'archéologie ; Histoire de l'art ; Philosophie*). Ces mentions correspondent globalement aux domaines d'une part de la géographie au sens le plus large (aménagement, développement, tourisme, etc.) ainsi que des humanités numériques, d'autre part à l'histoire (avec pour l'une d'elles un parcours *Lettres classiques*), aux sciences sociales et aux métiers de la culture.

Ce regroupement devait favoriser la lisibilité de l'offre, la cohérence en matière de formation et la création de liens entre recherche et enseignement, en rapprochant des formations par-delà les appartenances administratives et la dispersion sur différents sites. Il associe des masters de formation à visée essentiellement professionnelle à d'autres relevant de la formation à la recherche et par la recherche, et qui proposent pour certains un seul parcours (masters *Direction de projets ou établissements culturels ; Études sur le genre ; Sciences des religions et sociétés ; Tourisme*), pour les autres deux ou trois parcours, et même quatre (master *Histoire*).

En dehors du double diplôme pour le master *Urbanisme et aménagement* avec l'Université de Florence, et de la possibilité d'un autre double diplôme avec l'Université de Bayreuth pour le master *Études du développement* (parcours *International Master of African Studies*), les formations sont délivrées dans les UFR dont elles relèvent, à Pessac dans l'agglomération bordelaise.

Avis global

En préambule, compte tenu du fait que les champs n'ont pas eu d'existence réelle, l'UBM a décidé de présenter un seul dossier pour l'ensemble des champs de formations. De plus, trois dossiers de mentions n'ont pas été déposés (masters *Archéologie, sciences pour l'archéologie ; Histoire de l'art ; Philosophie*). L'avis global et l'analyse détaillée du champ s'appuient donc essentiellement sur l'analyse des 12 formations incluses dans ce rapport.

Potentiel d'affichage stratégique des formations du champ

L'offre de formation du champ *Sociétés dans l'espace et dans le temps* de l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) comprend un ensemble de formations très diverses, certaines fortement professionnalisantes, d'autres relevant de la formation à et par la recherche, dans deux grands secteurs des sciences humaines et sociales correspondant chacun à une partie de deux Unités de formation et de recherche (UFR) différentes. L'attractivité de la plupart des formations du champ et les taux de réussite sont bons, et parfois excellents pour ces derniers, mais à des degrés variables. La réalité des équipes pédagogiques est souvent difficile à appréhender, les liens avec la recherche comme avec l'environnement socio-économique ou socio-culturel sont non moins variables en fonction des disciplines et des objectifs, tout comme l'insertion professionnelle.

Inscription dans la politique d'établissement

L'offre de formation du champ *Sociétés dans l'espace et dans le temps* s'est inscrite dans une stratégie globale destinée à rapprocher des formations et des domaines de recherche séparés dans la structure de l'Université. Ce champ, comme les trois autres qui avaient été définis, est apparu comme n'ayant jamais eu d'existence réelle, et cette structuration est officiellement abandonnée au profit de champs reproduisant le périmètre des UFR. Il est donc difficile d'apprécier de façon plus précise l'inscription du champ dans la politique d'établissement.

Pertinence et cohérence propres

Les considérations ci-dessus impliquent que l'actuelle direction de l'UBM a porté un diagnostic négatif sur la pertinence et la cohérence propres au champ tel qu'il était défini. Cela n'implique pas que l'offre de formation n'ait pas couvert un large panel de secteurs, ni que les contenus des formations ne soient pas adaptés aux objectifs visés. Le problème semble avoir été celui de la création *ex-nihilo* d'une structure supplémentaire ne coïncidant pas avec celles déjà existantes.

Capacité de coordination et/ou de mutualisation au sein du champ

Au sein du champ tel qu'il a existé et qu'il est présenté, les coopérations et mutualisations sont rares, au-delà de ce que peut expliquer la variété des disciplines et des objectifs. Comme on peut supposer qu'elles se seraient développées essentiellement entre disciplines proches appartenant à une même UFR, on peut s'interroger sur

leur création spontanée dans la future configuration, voire suggérer une politique volontariste en la matière, dans les limites imposées par la nature des formations et par leur nécessaire autonomie. Par ailleurs, la coordination semble avoir été inexistante au niveau du champ, et ne peut, dans les mêmes limites, que se développer dans le cadre des UFR, où des liens existent déjà.

Analyse détaillée

Finalité des formations

Les objectifs de l'ensemble des formations sont clairs, et bien affichés à l'intention en particulier des étudiants. Sauf dans le cas du master *Etudes sur le genre*, où elles ne sont pas définies de façon explicite, aucun problème particulier n'est posé pour la définition et l'affichage des connaissances et compétences à acquérir. Les intitulés des formations sont cohérents et immédiatement compréhensibles, les noms de parcours levant toute ambiguïté. Les contenus, clairs, adaptés et cohérents, correspondent à ce qui est attendu d'un master. Un supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant. Sauf exceptions (master *Etudes sur le genre* ; master *Science des religions et sociétés* destiné surtout aux personnes déjà engagées dans la vie active), les débouchés, en particulier professionnels, sont en général bien décrits et en adéquation avec les enseignements. Dans la majorité des cas, une insertion immédiate est visée, mais sans que cela ferme la possibilité de poursuite d'études en doctorat. Une poursuite d'études est davantage mise en avant par certaines formations, en particulier les masters *Histoire et Histoire, civilisations et patrimoine* où elle se fait aussi à travers la préparation aux concours de l'enseignement et, de façon plus générale, de la fonction publique.

Quelques formations se positionnent explicitement dans l'univers de la certification professionnelle. Ainsi, dans le master *Urbanisme et aménagement*, les parcours *Urbanisme : Stratégie, Projet et Maîtrise d'Ouvrage* et *Urbanisme : paysage, évaluation environnementale et projet de territoire* répondent au référentiel de compétences de l'Office professionnel de qualification des urbanistes (OPQU), et de l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU). Pour leur part, les masters *Tourisme et Gestion des territoires et développement local* proposent des certifications additionnelles dans le cadre de mutualisations (certificat de dégustation...).

Les formations sont globalement en cohérence avec la fiche correspondante du Répertoire national de certifications professionnelles (RNCP).

Positionnement des formations dans l'environnement

Le souci d'un positionnement clair et différencié dans l'offre de formation locale, régionale et nationale est inégalement partagé. Au plan local, il n'y a pas concurrence entre mentions, les masters *Histoire et Histoire, civilisations, patrimoine* correspondant à des périodes historiques différentes et à des sections distinctes du Conseil national des universités (CNU). Les coopérations à l'intérieur du champ sont rares, mais on peut noter des mutualisations en première année (M1) entre les masters *Urbanisme et aménagement* et *Tourisme*. Il existe des coopérations avec d'autres institutions d'enseignement, comme la co-accréditation du master *Urbanisme et aménagement* avec l'ENSAPBx, l'Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, ou comme les partenariats du master *Gestion des territoires et développement local* avec l'école Bordeaux Sciences Agro et avec l'Institut de la Vigne et du Vin. Au plan régional ou national, l'affirmation d'une singularité ou les allusions à celle-ci ne sont pas toujours étayées et des formations comme les masters *Tourisme* ou *Géographie, aménagement, environnement et développement* ne précisent pas le panorama des formations comparables. Les coopérations au plan régional ou national sont rares, exceptés les liens entre *Urbanisme et aménagement* et l'association APERAU.

Les formations sont adossées à un ou plusieurs laboratoires, dont des unités mixtes de recherche du CNRS, et font parfois état de liens avec l'Ecole doctorale (ED) réunissant toutes les unités de recherche de l'établissement. La formation des étudiants bénéficie de l'assistance à des séminaires et journées d'études, ainsi que d'actions par la recherche, en particulier dans les masters *Urbanisme et aménagement* et *Humanités numériques*, mais il est regrettable qu'une formation orientée vers la recherche comme le master *Histoire, civilisations, patrimoine* semble ne pas informer ses étudiants au sujet des poursuites en thèse. De façon générale, les formations ayant surtout une visée professionnelle, l'orientation recherche est peu mise en valeur. Sauf exception (master *Sciences des religions et sociétés*), les liens avec le monde socio-économique ou socio-culturel sont clairement mis en avant (notamment masters *Etudes du développement* ; *Patrimoine et musées* ; *Gestion des territoires et développement local* ; *Tourisme*). Par ailleurs, si au total les liens sont fréquents avec le secteur privé ou les institutions publiques, ils restent pour l'essentiel informels, et les relations semblent se nouer essentiellement au gré des opportunités ponctuelles.

A l'exception de trois masters (*Humanités numériques* ; *Histoire* ; *Gestion des territoires et développement local*) qui ne sont pas tournés vers l'international, les formations affichent des coopérations en Europe, Amériques et Afrique. Cependant, de façon générale, si la mobilité des enseignants et des étudiants est encouragée, les

formations ne donnent guère de chiffres ni n'indiquent d'évolutions, et la réalité semble fort limitée. Le partenariat le plus formalisé concerne le master *Urbanisme et aménagement* qui propose un double diplôme avec l'Université de Florence.

Organisation pédagogique des formations

Les formations, régulièrement organisées selon le système des crédits transférables ECTS (*European Credits Transfer System*), sont progressives sur quatre semestres et cohérentes avec les objectifs affichés et les attendus des fiches RNCP. Elles offrent un ensemble d'enseignements pluridisciplinaires en tronc commun lorsque plusieurs parcours sont proposés, et des enseignements spécifiques. La Validation des acquis de l'expérience (VAE), comme la Validation des acquis professionnels et personnels (VAPP), est proposée mais reste encore peu développée, or cela permettrait de mieux prendre en compte les enjeux de la formation tout au long de la vie (FTLV) ; ceci dit, le master *Science des religions et sociétés* est largement pensé dans l'optique FTLV.

L'alternance et l'apprentissage sont peu présents, quelques formations seulement s'organisent dans cette optique, et avec succès, comme les masters *Urbanisme et aménagement* ou *Direction de projets ou établissements culturels*. La formation à distance n'a guère été envisagée, excepté dans la master *Sciences des religions et sociétés* où elle concerne une large majorité des étudiants. Sauf exception (master *Urbanisme et aménagement*), il est rarement question de façon précise de l'accueil d'étudiants à contraintes particulières (sportifs de haut niveau, étudiants en situation d'handicap), et cela concerne surtout l'organisation des examens. Sauf exception, en particulier le master *Tourisme*, l'approche par compétences n'est pas engagée. L'approche par projet et en autonomie se fait à travers les mémoires, les stages et rapports de stage. Des démarches collaboratives, par exemple dans le cadre des travaux de groupe en atelier, sont importantes dans les masters *Géographie, aménagement, environnement et développement* ou *Gestion des territoires et développement local*. Des modalités d'enseignement innovantes sont mises en œuvre dans le master *Direction de projets ou établissements culturels*.

La démarche scientifique est bien présente à travers des modules d'initiation à la recherche où sont abordées les techniques documentaires et la préparation des mémoires, dont le cadrage est en général explicite et précise les attendus de fond et de forme. La présentation théorique de la recherche et de ses structures est peu formalisée, mais l'adossment aux laboratoires avec des visites *in situ* et l'assistance à des séminaires de recherche en assurent une connaissance directe, et des stages sont possibles dans les équipes de recherche pour les étudiants désireux de se diriger vers un doctorat.

La connaissance de l'environnement professionnel et l'expérience en milieu professionnel sont assurées par des stages, éventuellement à l'étranger, dont la recherche est accompagnée par les équipes pédagogiques, en particulier dans certains masters à vocation très nettement professionnalisante où un stage de 4 à 6 mois occupe le dernier semestre de formation. Cependant, les stages ne sont pas systématiques dans tous les masters, en fonction de leur orientation ; ils peuvent être facultatifs comme dans un parcours du master *Géographie, aménagement, environnement et développement*, et ne donner lieu ni à évaluation ni à attribution de crédits ECTS, ce qui n'est pas réglementaire. L'insertion professionnelle est par ailleurs favorisée par des préparations aux entretiens et à la rédaction de CV, des forums des métiers, des cycles de conférences et des interventions extérieures ; en revanche, comme on l'a déjà vu, les partenariats formalisés avec les réseaux socioprofessionnels sont rares. Nombre d'étudiants sont d'ailleurs demandeurs d'une préparation plus importante à l'insertion professionnelle.

La préparation à l'international passe essentiellement par des cours d'anglais, mais les enseignements disciplinaires dans cette langue sont rares. La mobilité sortante et l'information des étudiants à son propos sont peu développées dans la réalité.

Le numérique occupe une place très variable selon les formations. Une base minimale est fournie par l'Environnement numérique de travail (ENT), et des outils désormais classiques (réseaux sociaux, sites web, plateformes de collaboration en ligne pour les projets et les supports ou cours en ligne). En fonction de leurs objectifs, certains masters forment à l'usage de logiciels spécifiques (architecture, cartographie, e-tourisme, enquêtes, etc.), avec d'ailleurs des difficultés matérielles, qu'il s'agisse du coût des logiciels ou de la disponibilité des salles informatiques.

La sensibilisation à l'intégrité scientifique passe en particulier par le cadrage fourni aux étudiants en ce qui concerne les mémoires, et l'usage de logiciels anti-plagiat.

Pilotage des formations

De façon générale, quand la composition des équipes pédagogiques est disponible, ce qui n'est pas le cas pour le master *Géographie, aménagement, environnement et développement*, les informations fournies ne permettent d'apprécier ni les volumes d'enseignement respectifs assurés par les enseignants-chercheurs (EC) et par les professionnels extérieurs, ni l'adéquation des profils de ces derniers aux enseignements dispensés. Telle qu'elle peut être perçue quand elle est mentionnée, leur participation est très variable, de quasi inexistante dans le master *Histoire* à plus de 50 % dans les masters *Direction de projets ou établissements culturels* ou *Urbanisme et aménagement*.

Les responsabilités au sein des équipes sont clairement définies. En revanche, l'adéquation des moyens administratifs et pédagogiques est variable, du fait de besoins différents mais aussi de l'attribution ou non de personnel administratif ou de salles spécifiques. Ainsi, le master *Urbanisme et aménagement* fait état d'un

manque de moyens matériels (accès aux salles informatiques) et humains (secrétariat mutualisé), mais elle dispose d'un centre de documentation spécifique avec un poste de documentaliste.

Les situations sont également variables en matière d'instances de concertation, mais il en est généralement peu question. Le conseil de perfectionnement est rarement évoqué, ou indiqué de façon très allusive (master *Etudes sur le genre*) sans indication sur sa composition ni sur la participation des étudiants. Il n'est pas fourni de procès-verbal de conseil de perfectionnement (ou d'exemples d'amélioration suite à ce conseil) et il est signalé la difficulté à y faire siéger bénévolement des professionnels extérieurs. Les instances autres semblent très rarement inclure les étudiants ou leurs délégués et sont souvent qualifiées d'informelles, sauf exception.

Les listes d'enseignants, les maquettes avec mention des crédits ECTS, la présentation des modalités d'examen, la composition des jurys, ou le système de compensation sont disponibles pour les étudiants sur le site de l'établissement, avec des variantes selon les formations. Le principe de la seconde chance est régulièrement mentionné. Rien n'est dit sur l'engagement étudiant.

Dispositifs d'assurance qualité

Dans l'ensemble des formations du champ, à l'exception du master *Sciences des religions et sociétés* dont la présentation n'aborde pas ce sujet, les modalités d'accès sont clairement affichées et largement connues. Le recrutement des étudiants fait l'objet d'un dispositif transparent dans lequel les éléments de décision sont rendus publics. Le recrutement s'effectue sur dossier (avec présentation de productions sous forme de portfolio en ligne pour le master *Humanités numériques*) et présentation des éléments de motivation. Il repose sur la procédure Apoflux.

Certaines formations affichent une attractivité forte (masters *Patrimoine et musées* ; *Études du développement*) ou en croissance (masters *Histoire* ; *Gestion des territoires et développement local*) mais d'autres n'indiquent pas le nombre de candidatures qu'elles reçoivent, ce qui ne permet pas d'évaluer leur attractivité (masters *Tourisme* ; *Humanités numériques* ; *Histoire, civilisations, patrimoine*). Une seule formation semble ne pas atteindre sa capacité d'accueil (*Humanités numériques*).

Le suivi des flux d'étudiants est réalisé par les services centraux de l'Université Bordeaux Montaigne. Les abandons et les redoublements sont peu nombreux, sauf dans le master *Etudes sur le genre*. De manière générale, il est regrettable qu'ils ne soient pas analysés comme essai de le faire l'équipe enseignante du master *Science des religions et sociétés* qui met en avant la spécificité de son public étudiant. Le suivi des diplômés par les formations est très inégal ; trois d'entre elles s'appuient sur un réseau actif d'anciens étudiants (masters *Études du développement* ; *Tourisme* ; *Urbanisme et aménagement*), le suivi est très efficace pour le master *Patrimoine et musées*, mais d'autres n'ont plus de contacts avec leurs anciens diplômés.

De même, en ce qui concerne les enquêtes de satisfaction sur les formations et les enseignements auprès des étudiants, les différences sont grandes entre formations. Certaines font état d'enquêtes régulières, semestrielles ou annuelles, comme les masters *Études du développement* ; *Humanités numériques* ou *Direction de projets ou d'établissements culturels*. D'autres ne disent rien sur de tels dispositifs, comme le master *Histoire, civilisations, patrimoine* qui évoque des discussions avec une association réunissant ses étudiants. La démarche d'amélioration des formations liée à ces enquêtes est mise en avant par des formations comme les masters *Urbanisme et aménagement* ou *Études du développement*, mais d'autres en fournissent les résultats en annexe sans les mentionner dans leur présentation ni les analyser dans leur démarche d'auto-évaluation (masters *Géographie ; aménagement, environnement et développement* ; *Histoire* ; *Patrimoine et musées* ; *Sciences des religions et sociétés*...). Par ailleurs, le taux de réponse indiqué par les masters *Études sur le genre* ; *Histoire* ; *Humanités numériques* ou *Tourisme* est étonnamment faible pour des étudiants en cours de formation : moins de 25 %.

Certaines mentions de master ne se sont toujours pas dotées d'un conseil de perfectionnement conforme aux textes en vigueur (masters *Géographie, aménagement, environnement et développement* ; *Gestion des territoires et développement local*), et *Histoire, civilisations, patrimoine* argue de ce qu'il n'a pas encore pu se réunir du fait de la situation sanitaire, ce qui est étrange à l'heure des réunions virtuelles.

Les enquêtes statistiques sur les taux de réussite et l'insertion professionnelle sont réalisées par les services centraux de l'Université (Observatoire de la vie étudiante) et publiées en interne, mais l'insertion professionnelle n'est qu'en partie documentée, parfois légitimement en raison du caractère récent de certaines formations. Surtout, les données fournies aux formations ne sont que trop rarement analysées ; à l'exception de quelques indications pour les masters *Urbanisme et aménagement*, *Études du développement* et *Histoire*, le devenir des diplômés et leur insertion professionnelle restent un point totalement obscur.

Résultats constatés dans les formations

L'attractivité diffère selon les formations. Ainsi, elle est forte pour le master *Direction de projets ou établissements culturels*, avec 75 % des effectifs en provenance d'autres universités, ou pour le master *Patrimoine et musées* avec dix candidats pour une place. En revanche, on ne dispose pas de données fiables et suffisantes pour le master *Histoire civilisations patrimoine*. Malgré l'augmentation des candidatures, les effectifs en seconde année sont limités (30 à 40) au regard des 3 parcours dans le master *Gestion des territoires et développement local*.

Les taux de réussite sont supérieurs à 90 %, variables dans le master *Études du Développement* (entre 75 et 90 %), et plus faibles dans les masters *Études sur le genre* (environ 70 %) ou *Gestion des Territoires et développement*

local (environ 75 %). A noter que dans le master *Sciences des religions et sociétés*, les étudiants, souvent déjà engagés dans la vie professionnelle et cherchant un complément de formation plus qu'un diplôme, sont près de la moitié à ne pas se présenter aux examens, situation clairement analysée par l'équipe pédagogique.

Les taux d'insertion professionnelle sont fournis selon des périodicités variables, à 18 mois (masters *Patrimoine et musée* ; *Urbanisme et aménagement*) et sinon à 30 mois. Pour l'enquête à 18 mois, le taux est supérieur à 70 % ; pour celles à 30 mois il est variable, très faible pour le master *Sciences des religion set sociétés* (17 %) pour les raisons déjà indiquées, 65 % pour le master *Tourisme*, et sinon supérieur à 80 %. Sur le plan qualitatif, les salaires sont jugés faibles par les étudiants pour les masters *Études du développement* ou *Aménagement et Urbanisme*, et l'adéquation emploi/formation est jugée faible pour le master *Histoire Civilisation Patrimoine*. Aucune donnée n'est fournie pour le master *Études sur le genre*, ce qui ne permet pas d'apprécier l'insertion professionnelle.

Un certain nombre de masters donnent lieu l'année suivant l'obtention du diplôme à de forts taux de poursuites d'études qui peuvent être liées aux préparations aux concours de l'enseignement ou de la fonction publique : 25 à 30 % pour le master *Géographie, aménagement, environnement et développement* ; 60 % pour le master *Études du développement* (20 % deux ans après, conséquence directe de difficultés d'insertion), 70 % pour le master *Histoire* ; 75 % pour le master *Science des religions et sociétés* (et plus de 55 % deux ans après, toujours du fait des spécificités du public concerné). Les poursuites en doctorat concernent 2 à 3 étudiants par an pour le master *Géographie, aménagement, environnement et développement*, ou de l'ordre de 12 % des diplômés pour le master *Histoire*, ce qui est relativement conforme à la moyenne des masters relevant des mêmes disciplines.

Conclusion

Principaux points forts

- Richesse de l'offre de formation.
- Environnement scientifique de qualité.
- Important souci de professionnalisation dans certains masters, avec efforts de mise en situation professionnelle.
- Bons ou très bons taux de réussite sauf rare exception.

Principaux points faibles

- Place de la recherche souvent insuffisante dans les formations à visée professionnalisante, comme de la professionnalisation dans celles centrées sur la recherche.
- Internationalisation inégale et souvent limitée
- Faiblesses du suivi des diplômés.
- Informations lacunaires sur la place effective des intervenants professionnels extérieurs.
- Respect aléatoire de la réglementation concernant les conseils de perfectionnement et manque d'information quant à leurs résultats.
- Taux de retour de l'évaluation des enseignements par les étudiants peu significatifs, et manque d'analyses.
- Approche par compétences embryonnaire.

Recommandations

L'offre de formation de second cycle de l'Université Bordeaux Montaigne est riche, et affiche à de rares exceptions près de bons résultats en matière d'effectifs et de taux de réussite. Si l'université a conclu à un échec des champs tels qu'ils avaient été définis, les appréciations globales ou spécifiques portant sur les ou des formations sont cependant de nature à rester valables dans le cadre des nouveaux champs calqués sur le périmètre des UFR.

De façon globale, les données concernant le parcours et l'insertion des étudiants sont très peu commentées et semblent ne guère entraîner de modifications dans les formations ; de plus, une meilleure connaissance des

profils des étudiants, avec un accompagnement et un encadrement plus précis, pourraient permettre de valoriser la diversité de leurs situations et de favoriser l'insertion professionnelle. De même, nombre d'éléments rendus obligatoires par les textes en vigueur manquent parfois, voire souvent : conseils de perfectionnement en bonne et due forme, stages obligatoires, évaluation formelle des enseignements par les étudiants, approche par compétence. De plus, la place respective des dimensions professionnelle ou recherche doit être améliorée ; une mention de master suppose une vraie initiation à la recherche dans les formations les plus professionnalisantes, et symétriquement une vraie approche du monde du travail dans celles qui s'affichent comme à la recherche et par la recherche. Si l'insistance sur la dimension internationale de toutes les formations fait également partie des exigences actuelles, et répond à l'intérêt immédiat des étudiants, cette dimension reste encore trop peu développée dans un certain nombre de mentions. A côté de ces améliorations ou mises en conformité nécessaires, on peut noter et saluer des évolutions au niveau de mentions, l'intérêt des formules de « mi-temps » n'occupant qu'une moitié de chaque semaine pour des étudiants d'ores et déjà engagés dans la vie professionnelle, ou de formations à distance en direction de publics ciblés. Ces pratiques pourraient être développées, y compris dans le périmètre des prochains champs.

Points d'attention

Dans les points d'amélioration transversaux, il faut noter le nécessaire renforcement des dispositifs d'assurance qualité (notamment conseils de perfectionnement et évaluation des enseignements par les étudiants), un meilleur suivi qualitatif de l'insertion professionnelle et des poursuites d'études, ainsi que l'amélioration de l'équilibre entre l'orientation recherche et l'insertion professionnelle immédiate.

En ce qui concerne la mention *Etudes de développement*, on peut s'inquiéter d'une inadéquation entre l'insertion professionnelle et les objectifs de la formation, ainsi que des faibles effectifs.

En ce qui concerne la mention *Etudes sur le genre*, un problème de finalité se pose : absence totale d'information sur le devenir des diplômés ; débouchés envisagés non adéquats à la réalité du monde socio-économique ; aspects immédiatement professionnalisants quasi inexistantes. Peut-être, si elle était officialisée, la structure *de facto* en doubles diplômes, telle qu'elle est suggérée dans la présentation de la formation, permettrait-elle un meilleur fonctionnement et une plus grande attractivité.

En ce qui concerne la mention *Sciences des religions et sociétés*, les données imprécises mais contradictoires concernant le profil des étudiants et leur devenir rendent difficile toute évaluation de la situation : les taux d'insertion professionnelle très faibles, et le fort pourcentage d'inscrits ne se présentant pas aux examens ne sont pas catastrophiques à condition qu'il s'agisse bien d'une formation complémentaire très utile à des personnes déjà dans la vie active et confrontés à des situations spécifiques. Ces constats donnent tout de même à la formation des allures de diplôme d'université, ce qu'un enseignement à distance pourrait d'ailleurs renforcer en transformant un handicap apparent en avantage, au terme d'une réflexion sur le positionnement de la formation.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER DIRECTION DE PROJETS OU ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

Le master *Direction des projet ou établissements culturels* (DPEC) a pour objectif de former des spécialistes de la conception, du pilotage, de la gestion et de l'évaluation de projets culturels à vocation interculturelle ou internationale. Le master est proposé en formation initiale, en formation par alternance - apprentissage - pour la seconde année, et en formation continue. Les enseignements sont dispensés en présentiel à l'unité de formation et de recherche (UFR) Humanités à Pessac.

Analyse

Finalité de la formation :

Les objectifs du master sont la préparation des étudiants à la conception, au pilotage, à la gestion et à l'évaluation de projets culturels à vocation interculturelle nationale et internationale. Il est également ouvert sur le monde artistique et culturel et prend en compte les enjeux publics et privés liés au secteur professionnel culturel et artistique, au niveau de l'Etat et des collectivités territoriales.

Le master est organisé en deux ans et comporte quatre blocs de connaissances et d'apprentissage : humanités et interculturelités, sciences de l'ingénieur culturel, communication à l'ère du numérique, mise en application concrète.

Le master DPEC, aussi intitulé *Ingénierie de projets culturels et interculturels* (IPCI), se veut une référence dans le champ de l'ingénierie culturelle. Il prépare les étudiants à des carrières nationales et éventuellement européennes et internationales en les familiarisant grâce à un réseau permettant le montage de projets internationaux, de cycles de conférences avec des acteurs internationaux du secteur créatif. Le master vise une insertion immédiate mais permet également la poursuite en doctorat.

Positionnement dans l'environnement

Sur le plan national, le master a des relations avec des formations équivalentes à Grenoble, Dijon, Lyon 2, Lille 3, Universités Paris 3 Sorbonne Nouvelle, Paris 4 Sorbonne Université et Paris 13 Sorbonne Paris Nord. Localement, il s'agit d'une formation professionnalisante en lien avec les licences de l'Université Bordeaux Montaigne, y compris les licences professionnelles (LP) et le master recherche. Un parcours international a été construit avec la LP *Comedia*. Une partie de l'enseignement est mutualisée avec les masters *Recherches en études littéraires* (REEL) et *Patrimoines et musées* de l'Université Bordeaux Montaigne.

Son attractivité est forte (400 candidats en moyenne pour 27 places en 1^{ère} année, plus de 70 pour 6 en seconde année) ; 75 % des étudiants sont issus d'autres universités en France. Il a aussi signé 5 accords type ERASMUS + avec des universités européennes (Portugal, Allemagne, Liban, Roumanie, Serbie), ce qui favorise grandement la coopération et l'échange international et constitue un des points forts de ce master, au bénéfice des étudiants.

Appuyé sur le rattachement des enseignants à plusieurs laboratoires de recherche correspondant aux disciplines enseignées (Telem, Centre Émile Durkheim, Mica, Passages), le master est également à l'origine d'un Centre d'innovation sociétale « UBIC » qui a pour mission de renforcer les liens entre l'université et le secteur professionnel tout en menant des travaux de recherche-action sur la culture, les économies créatives et les territoires. Le master est ainsi bien ancré dans un environnement professionnel et renforce ses liens avec les mondes professionnel et académique. Cependant, les informations fournies ne sont pas très explicites sur le détail des partenariats avec les institutions et les structures culturelles, artistiques et académiques françaises, particulièrement locales et régionales.

Le master dispose d'accords spécifiques (mobilité étudiante et enseignante, travaux collectifs comme le projet *Knowledge Alliance*) avec des masters à l'international (Portugal, Allemagne, Liban, Roumanie, Serbie). La mobilité entrante et sortante internationale, de l'ordre de 30 à 40 %, correspond aux stages étudiants, ce qui atteste d'une interactivité et d'un dynamisme international importants.

Organisation pédagogique de la formation

Le master se déroule en quatre semestres, les enseignements étant validés conformément au système de crédits européens (crédits ECTS). La première année est consacrée à l'étude des champs culturels et artistiques (patrimoines, spectacle vivant, industries culturelles, méthodologie, histoire des politiques culturelles). La seconde année est spécialisée en éco-gestion de la culture et dans le domaine international. Le M1 en formation initiale et continue comprend un unique parcours à orientation professionnelle et le M2 trois modalités : formation initiale, formation continue et apprentissage (depuis 2016, en partenariat avec le centre de formation d'apprentis - CFA Bordeaux Montaigne). Dès le second semestre, les étudiants réalisent des projets et des stages en milieu professionnel. Le master est ouvert à la validation des acquis professionnels (VAP) et de l'expérience (VAE). Il accueille également les étudiants en situation de handicap pour lesquels les enseignements sont aménagés.

La formation a construit son enseignement en fonction de la demande socio-économique, en quatre blocs de compétence : Humanités et interculturalités ; Sciences de l'ingénieur culturel ; Communication à l'ère du numérique ; Mises en application concrète. Le portefeuille de compétences est renseigné. L'enseignement intègre les pédagogies par projet et inversées.

Outre des modules *Observation* et *Conception* établis en lien avec des commanditaires de terrain, les étudiants doivent réaliser deux stages en M1 et M2, accompagnés individuellement par un tuteur universitaire et professionnel. Dans le cas du parcours en alternance, celle-ci se fait via des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation.

Le master assure une initiation à la recherche et une formation à la préparation du mémoire. Via une association de filière *Cultivactions*, il organise un séminaire annuel. Essentiellement professionnalisant, le master permet toutefois de poursuivre un cursus doctoral. Cependant la dimension « recherche » semble peu présente tout au long de la formation.

Deux langues vivantes sont obligatoires et donnent lieu à certification. Il favorise la mobilité étudiante et est ouvert à des étudiants étrangers (environ 10 par an).

Des enseignements numériques spécifiques sont déclinés en M1 et M2 : identité visuelle, outils collaboratifs, pratiques collaboratives, espaces et outillages numériques, design de données, transmédia. Des outils numériques (plateforme numérique *e-campus*) permettent également des suivis à distance des apprentis, des stages, des modules d'observations et conception, des chantiers et des mémoires. Le master dispose d'une salle spécifique, doté d'équipements d'enseignements actifs et d'un bureau en *coworking*.

La question du plagiat, la notion d'éthique professionnelle et l'engagement responsable font partie des points auxquels l'enseignement est attentif.

Pilotage de la formation

L'enseignement est assuré par 21 enseignants de l'Université Bordeaux Montaigne, trois de l'Université de Bordeaux et 26 intervenants extérieurs auxquels s'ajoutent des conférenciers. La part des intervenants extérieurs correspond à plus de 50 % des volumes d'enseignement. L'équipe pédagogique est équilibrée entre universitaires et professionnels et correspond aux spécialités enseignées. Le livret d'études en ligne présente l'ensemble des enseignements et des enseignants. Le master est dirigé par un professeur associé en service temporaire (PAST) et un conseil de perfectionnement paritaire est en place : il regroupe 10 professionnels du secteur, sept enseignants, trois étudiants (dont un alternant). Le master est géré par un poste d'administratif à 50 %. L'équipe pédagogique se réunit, au-delà des réunions de travail, dans le cadre de trois réunions pédagogiques annuelles auxquelles les personnels administratifs des différentes composantes (Centre de formation d'apprentis, formation continue et unité de de formation et de recherche (UFR) assistent également. Ces réunions permettent un dialogue efficace au sein de la formation.

L'évaluation est réalisée en contrôle continu. Les modalités de contrôle des connaissances et les règles d'attribution des crédits ECTS sont connues des étudiants et figurent dans la maquette. Un jury composé de l'équipe pédagogique se réunit trois fois par ans pour valider les admissions. Ce système d'évaluation basé sur le contrôle continu favorise la réussite des étudiants et leur permet d'améliorer leurs travaux tout au long de leurs parcours. Les étudiants mènent aussi des actions diverses via l'association de filière *Cultivactions*. Cette pratique les prépare à davantage appréhender la vie professionnelle.

Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement des étudiants est sélectif, sur dossier et sur entretien. La formation est attentive à la question des effectifs et au maintien de son attractivité. Les enquêtes statistiques sur les taux de réussite et l'insertion professionnelle sont réalisées par les services centraux de l'Université (Observatoire de la vie étudiante) et publiées en interne chaque année sous forme d'un « mémo photographique » avec analyse de l'économie du master. La direction du master est accompagnée par une Cellule d'aide au pilotage de l'Université et réalise - en particulier à travers les réunions bi-annuelles du conseil de perfectionnement - des entretiens et un suivi qualitatif auprès des étudiants.

Le point faible, identifié par la direction, concerne le suivi des parcours professionnels des anciens diplômés, la direction n'ayant plus de contacts qu'avec ceux avec lesquels l'équipe pédagogique entretient une relation professionnelle ou informelle.

Résultats constatés

Les effectifs sont en général supérieurs à 25 étudiants en M1 et trente en M2. Le nombre d'apprentis (11 en 2019-2020) a augmenté de 27 % par rapport à 2018. Entre 2016 et 2019, les taux de réussite de M1 et M2 oscillent entre 80 et 90% ; 75 % des étudiants en master sont issus d'autres universités françaises et 10 % sont en mobilité internationale issus d'universités étrangères. Pour le suivi des diplômés, le taux de réponse est d'environ 80%, le taux d'insertion professionnelle à 18 mois est de l'ordre de 80 %, et même 92 % pour les diplômés 2017, dont la moitié en contrat à durée indéterminée et 41 % sur un emploi de niveau cadre.

Conclusion

Principaux points forts :

- Attractivité et forts taux de réussite et d'insertion professionnelle
- Pédagogies innovantes et modalités formation continue ou alternance
- Partenariats internationaux européens et extra-européens importants et mobilité qui en résulte
- Pilotage attentif et précis à tous les niveaux de la formation
- Évaluation par contrôle continu comme modalité principale des contrôles de connaissance et compétences

Principaux points faibles :

- Faiblesse de la recherche académique limitée à des projets de recherche-action
- Master piloté par un professeur associé, non permanent, d'où un problème potentiel de continuité à terme

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master DPEC est une formation performante et bien ancrée dans le milieu professionnel, ayant un important réseau de partenaires universitaires à l'international. La formation est encouragée à consolider la dimension recherche et à trouver un équilibre entre le monde académique et le secteur professionnel. Un suivi de cohortes anciennes donnerait davantage d'assise à la formation pour faire valoir des avantages certains.

MASTER ÉTUDES DU DEVELOPPEMENT

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

Le master *Études du développement* est une formation en deux ans qui vise à initier les étudiants aux enjeux de développement à l'œuvre sur l'aire géographique africaine. Se positionnant clairement dans le domaine géographie, la mention développe une large ouverture scientifique comprenant des disciplines comme les sciences politiques, le droit, l'agronomie, l'anthropologie, etc. La prise en compte des évolutions spatiales, environnementales, socio-économiques et politiques y constitue la focale centrale. Deux parcours sont proposés : master *Interdisciplinaire des dynamiques africaines* (MIDAF) à l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) ; *International Master of African Studies* (IMAS) avec possibilité de double diplôme UBM/Université de Bayreuth en Allemagne. Le master est proposé en formation initiale et en formation continue. Dans les deux parcours, les enseignements sont dispensés en français et/ou en anglais à l'unité de formation et de recherche *Sciences des territoires et de la communication* à Pessac.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation en matière d'apprentissages, comme les connaissances et les compétences à acquérir, sont clairement définis, cohérents, affichés et accessibles aux étudiants et aux autres parties prenantes.

Le master *Études du développement* de l'Université Bordeaux Montaigne affiche très clairement des débouchés en matière d'insertion professionnelle et des poursuites d'étude en cohérence avec les enseignements dispensés. Ces derniers s'inscrivent pour une bonne part en adéquation avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). De plus, la formation affiche la valorisation de la formation continue et des dispositifs tels que la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Enfin, le master *Études du développement* adopte une démarche pleinement professionnalisante en facilitant l'insertion professionnelle par la maîtrise de compétences acquises par des travaux pratiques, et à l'international via des stages.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Études du développement* affiche sa position dans l'offre globale de l'Université Bordeaux Montaigne avec des passerelles entrantes et sortantes maîtrisées, participant à l'écosystème de cette formation. A l'ancrage local de la formation, fait écho l'ancrage international qui permet d'apporter une véritable plus-value pour les étudiants. Les partenariats académiques (plusieurs universités sont parties prenantes comme l'Université de Toliara à Madagascar et l'Université de Bayreuth), institutionnels, socio-économiques et ceux avec des laboratoires sont très détaillés et clairement affichés. De la même manière, le master *Études du développement* présente ses perspectives de partenariat à venir en indiquant qu'ils se construisent au fil des projets menés avec les étudiants.

Le master *Études du développement* s'appuie sur le potentiel et les activités de recherche de l'établissement et du site. Il faut noter que de nombreux intervenants dans la formation sont des chercheurs ou des enseignants-chercheurs (EC) dont le laboratoire de recherche est l'unité mixte de recherche (UMR) 5115 CNRS Les Afriques dans le monde (LAM) ou l'UMR 5319 CNRS Passages. Le positionnement vis-à-vis du monde de la recherche est donc explicite et le lien entre la formation et les perspectives de recherche apparaît clairement. En effet, les étudiants peuvent participer à des séminaires au sein des laboratoires, à des conférences proposées par l'école doctorale, etc. Enfin, l'intervention ponctuelle d'enseignants-chercheurs et de chercheurs associés extérieurs à l'Université Bordeaux Montaigne permet l'articulation de la recherche-action au sein d'ateliers dédiés, et pour les étudiants l'acquisition de compétences à la fois professionnelles et de recherche.

Organisation pédagogique de la formation

La structure du master *Études du développement* est adaptée aux différents projets professionnels des étudiants grâce à la possibilité de réaliser des stages à l'échelle internationale dont les enseignements en langue anglaise assurent l'effectivité. De plus, le master *Études du développement* est bien structuré en quatre semestres, mettant en œuvre le système européen d'unités d'enseignement.

Le master *Études du développement* est aussi adapté aux publics en reprise d'études et valorise des dispositifs comme la VAE et la validation des études supérieures (VES) en offrant des parcours adaptés grâce à la validation partielle ou totale de certaines unités d'enseignement (UE). Cela est aussi facilité par une organisation en blocs de compétences permettant aux étudiants de concrètement évaluer leurs acquis.

Si la dimension professionnalisante semble plus centrale au sein de cette formation, il apparaît néanmoins que la démarche scientifique est aussi appréhendée via l'ouverture à la mobilité internationale où les étudiants peuvent réaliser leur terrain d'investigation empirique, notamment sous forme de stage tutoré de 15 jours en Afrique.

L'acquisition de compétences transversales utiles à l'insertion professionnelle se fait à travers les stages obligatoires : 15 jours *in situ* en M1, 4 mois en M2. Outre le prérequis de niveau B2 en anglais, les enseignements d'anglais et les enseignements dispensés en anglais permettent de préparer les étudiants à l'international. À part l'environnement numérique de travail classique, le numérique n'est évoqué qu'à travers la crise sanitaire rendant indispensable les enseignements en ligne. La sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique se fait par les enseignements et l'utilisation d'un logiciel de détection du plagiat.

Pilotage de la formation

La composition de l'équipe pédagogique témoigne de l'ouverture pluridisciplinaire de la formation. Par ailleurs, la mobilisation d'intervenants extérieurs vise à l'acquisition de compétences pratiques, dans une optique de recherche-action. Les rôles et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont bien explicités.

Enfin, en terme administratif, la formation dispose de moyens humains importants qui participent donc à l'organisation du conseil de perfectionnement dont les étudiants sont aussi partie prenante. Toutefois, il semble qu'il n'existe pas d'autres organes de concertation que ce conseil de perfectionnement. Le master *Études du développement* dispose de moyens tels une cartothèque, une bibliothèque, une salle informatique, etc.

Les modalités de contrôle des connaissances et compétences, qui sont clairement portées à la connaissance des étudiants, sont explicites et en accord avec les attendus de la formation. Elles définissent l'attribution et la répartition des crédits ECTS selon les directives européennes, et respectent le principe de seconde chance.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis quantitativement et qualitativement malgré une date de création du diplôme récente (2016). Des synthèses des enquêtes menées dans le cadre de la formation et par la commission de la vie et de la formation universitaire sont fournies. Elles reprennent le suivi de la réussite des étudiants.

Le recrutement des étudiants fait l'objet d'un suivi et d'un dispositif transparent, qui explicite, par exemple, la capacité d'accueil. L'attractivité de la formation est connue.

De plus, le master *Études du développement* s'est doté d'un réseau d'anciens diplômés dont certains sont des employeurs d'étudiants actuels. Ce réseau participe pleinement à la réalisation des stages et à l'insertion professionnelle, et facilite le suivi des diplômés.

Enfin, un audit du master *Études du développement* est réalisé auprès des étudiants en fin d'année dans une démarche de progression continue et les résultats de cette évaluation sont communiqués à la commission formation et vie universitaire.

Résultats constatés

L'augmentation et la diversité du nombre d'inscriptions atteste de l'attractivité de la formation. Cependant, les effectifs sur les deux dernières années sont d'environ 20 étudiants tant en M1 qu'en M2, ce qui est faible pour un master comprenant deux parcours. Le taux de réussite est supérieur à 90 % en M1, et d'environ 75 % en M2 sauf sur 2018/2019 (59 %). Pour les diplômés 2017, le taux d'insertion professionnelle est de 75 %, dont 65 % sur un emploi à durée indéterminée, ce qui est relativement honorable. Cependant, outre le taux élevé de poursuite d'études (60 % dans l'année suivante, 20 % au moment de l'enquête), il faut souligner que le salaire moyen est le plus faible de l'ensemble des masters (1110 €) mais il n'est pas analysé en fonction des contextes nationaux. De plus, selon les diplômés répondants, l'adéquation emploi/Bac+5 ou Bac+5/Domaine est de 0 %, et l'adéquation emploi/domaine seulement de 33 %. En d'autres termes, l'insertion professionnelle ne correspond pas vraiment aux objectifs affichés par la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation pluridisciplinaire avec de forts partenariats avec le monde socio-économique
- Forte dimension internationale avec de nombreux enseignements en anglais
- Orientation de la formation à la fois professionnelle et recherche

Principaux points faibles :

- Très forte inadéquation entre l'insertion professionnelle et les objectifs de la formation
- Effectifs limités au regard de l'existence de deux parcours

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Études du développement* est une formation pluridisciplinaire qui a réussi à développer des partenariats avec le monde socio-économique et à l'international. Cependant, il faut en renforcer l'attractivité afin d'augmenter les effectifs. Une réflexion doit être engagée, suivie d'actions, pour remédier à l'inquiétante inadéquation entre l'insertion professionnelle et les objectifs de la formation.

ÉTUDES SUR LE GENRE : GENRES, CULTURES, SOCIÉTÉS

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

Le master *Études sur le genre : genres, cultures et sociétés* est une formation en deux ans qui vise à initier les étudiants au monde de la recherche à travers les divers prismes des études sur le genre tout en s'appuyant sur les différentes méthodes, perspectives théoriques et approches épistémologiques issues en partie des traditions féministes. Dans ce cadre, les étudiants sont préparés à mener un projet de recherche scientifique de manière autonome. Le cursus comprend un parcours type mais autorise également un double cursus avec une seconde inscription dans un autre master à l'Université Bordeaux Montaigne : langues ; lettres ; philosophie ; arts/arts plastiques/théâtre/cinéma ; histoire ; géographie ; etc. Master proposé en formation initiale et en formation continue, les enseignements se déroulent au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Humanités à Pessac.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du master *Études sur le genre : genres, cultures et sociétés* sont définis. Ils visent tout autant à permettre la poursuite d'étude en doctorat que d'envisager une insertion professionnelle dans le secteur public ou privé, ou encore dans le milieu associatif en tant que chargé de mission égalité des collectivités, référent égalité et lutte contre les discriminations en entreprise ou encore salarié dans les industries culturelles, industries créatives, ou artistiques, ou éducatives, sans qu'il soit précisé de métier assorti de compétences pour cette dernière possibilité.

Les enseignements sont cohérents avec ces objectifs, notamment les enseignements liés à la recherche et à la rédaction du mémoire. Toutefois, la dimension professionnalisante présente dans les objectifs, n'apparaît pas clairement faute d'informations quant aux enseignements et intervenants contribuant à ce volet professionnalisant. Celui-ci est d'ailleurs perçu comme le principal point faible de la formation par les étudiants puisque, selon l'étude d'évaluation des enseignements (taux de réponse d'environ 25 %), les étudiants répondants ne sont "pas du tout satisfaits" ou "plutôt pas satisfaits" en majorité en ce qui concerne la rencontre avec les professionnels du domaine, et en quasi-totalité (80 % ou plus) pour ce qui est de l'articulation entre théorie et pratique, des liens entre la formation et le monde professionnel, et de l'accompagnement du projet professionnel.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Études sur le genre : genres, cultures et sociétés* est bien inséré au sein de son espace institutionnel, ce qui lui permet de proposer des doubles cursus de formation. La compatibilité entre les emplois du temps de ces cursus et leur apport mutuel n'est toutefois pas explicitée. Le positionnement de la formation n'est pas envisagé en fonction d'autres masters proches ou similaires dans le Grand Ouest ou sur l'ensemble du territoire français, alors que ces thématiques de genre se sont beaucoup développées au cours des dernières années. L'insertion du master au sein de l'Université Bordeaux Montaigne se traduit par une forte mutualisation d'équipes d'enseignants-chercheurs (et de leurs laboratoires) autour de la thématique « genre » (axe transversal au sein d'une Maison des Sciences de l'Homme), ce qui favorise les événements scientifiques (journées d'étude, séminaires, colloques, etc.).

En revanche, la formation n'affiche pas suffisamment en détail les passerelles entrantes et sortantes, ni les éventuels partenariats ou liens formels avec le tissu socioéconomique local.

Le master favorise la mobilité internationale de ses étudiants avec un certain nombre de dispositifs grâce aux partenariats tissés par l'Université Bordeaux Montaigne et par la formation elle-même (partenariat formel avec l'Université de Cincinnati aux USA, informel avec l'Université du Québec à Montréal). D'autant que la formation comporte des cours d'anglais obligatoires (anglais S1, S2, S3) de niveau intermédiaire (B2 minimum) avec un contenu disciplinaire spécifique. Par ailleurs, les étudiants ont également la possibilité de choisir une autre langue.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres. Sa structuration se décline autour d'un tronc commun formant un socle de connaissances disciplinaires (histoire, géographie, sociologie, etc.) portant sur la notion de genre ;

toutefois les compétences à acquérir n'apparaissent pas comme en lien avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) (en particulier sur les usages du numérique). Si les deux années de formation présentent bien une variété de cours, ceux-ci s'inscrivent particulièrement dans une dimension recherche plus que professionnalisante. En attestent les nombreux enseignements portant sur la méthodologie (rédaction du mémoire), les cours de la formation doctorale et enfin les cours de documentation (utilisation des ressources bibliographiques pour la rédaction du mémoire). Aucune précision n'est apportée sur les attendus du mémoire (en première comme en deuxième année).

Il est à noter que la formation n'est pas proposée à distance. Si la validation des acquis de l'expérience et la validation des études supérieures sont également possibles au niveau de certaines unités d'enseignement (UE), elles ne le sont pas pour l'ensemble de la formation. Rien n'est précisé sur le nombre éventuel de dossiers ni sur la procédure de validation. Cette disposition ne favorise pas particulièrement l'adaptation aux différents profils d'étudiants et aux enjeux liés notamment à la formation tout au long de la vie.

L'approche par compétences se résume à la définition du tronc commun et de compétences transversales. La place de la professionnalisation est peu explicite, excepté la possibilité d'une expérience en milieu professionnel « hors les murs » pour le travail de recherche.

Le master *Études sur le genre : genres, cultures et sociétés* forme ses étudiants à la recherche et par la recherche en les associant à l'organisation et l'animation d'événements. Deux types de séminaires sont également proposés : l'un intitulé « séminaires principaux » portant sur l'exploration de différentes approches théoriques (avec une ouverture depuis 2019-2020 aux contributions du monde germanophone aux études de genre) ; l'autre intitulé « séminaires disciplinaires » dont la mutualisation avec l'Université Bordeaux Montaigne, l'Université de Bordeaux et SciencesPo Bordeaux offre, à l'évidence, aux étudiants des passerelles et mobilités locales particulièrement heuristiques.

En ce qui concerne l'international, outre les cours de langue obligatoire (anglais), la mobilité internationale est encouragée avec la formalisation des crédits ECTS. Le nombre de mobilités (entrantes ou sortantes) n'est pas précisé.

Le numérique est présent (Cours E-campus, outils collaboratifs) sans précision sur un usage innovant. Les étudiants sont formés à l'éthique de la recherche à travers les cours de méthodologie.

Pilotage de la formation

Des enseignants-chercheurs au nombre de 51 interviennent dans le master *Études sur le genre : genres, cultures et sociétés*. L'équipe pédagogique pluridisciplinaire est en cohérence avec le contenu de la formation. La diversité des statuts des membres de l'équipe (enseignants-chercheurs) favorise l'approche par compétences. Toutefois, l'investissement des personnalités extérieures au sein du master n'est pas quantifié explicitement, ce qui ne permet pas d'apprécier si leur participation est en cohérence avec la finalité de la formation.

Le master *Études sur le genre : genres, cultures et sociétés* dispose de deux co-responsables mais la répartition des fonctions n'est pas précisée. Il n'est pas non plus fait mention de moyens administratifs et pédagogiques spécifiques (secrétariat, salles, bibliothèques, salles informatiques, etc.).

Le master *Études sur le genre : genres, cultures et sociétés* fait mention d'une assemblée générale d'équipe pédagogique et d'un conseil de perfectionnement. Nonobstant, la liste et la qualité des membres de ce dernier ne sont pas précisées, pas davantage que son champ d'action et aucun procès-verbal ou exemple d'amélioration suscitée par lui n'est fourni.

La constitution, le rôle et les modalités de réunion du jury, comme les modalités d'évaluation, conformes aux attentes de l'établissement et définies au niveau de l'unité de formation et de recherche de l'Université Bordeaux Montaigne, sont connus des étudiants et affichés. Les modalités d'évaluation participent pleinement de la synergie pédagogique autour du master *Études sur le genre : genres, cultures et sociétés* puisque, non seulement elles font l'objet d'une concertation entre les co-responsables de la formation, les responsables d'UE et les responsables administratifs, mais elles respectent aussi le principe de seconde chance.

Néanmoins, si les règles d'attribution et la distribution des crédits ECTS sont explicites et respectent la réglementation nationale et européenne, le master *Études sur le genre : genres, cultures et sociétés* n'affiche pas explicitement si des certifications (autre que le diplôme de master), attestant l'acquisition de connaissances et de compétences spécifiques, peuvent être délivrées, ni si l'engagement des étudiants fait l'objet d'une reconnaissance de leurs compétences via une dispense totale ou partielle de certains enseignements ou stages.

Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement (sur dossier) des étudiants au sein du master *Études sur le genre : genres, cultures et sociétés* fait l'objet d'un dispositif transparent dans lequel les éléments de décision sont rendus publics conformément à l'organisation de l'Université Bordeaux Montaigne. Les chiffres sur les effectifs et leur réussite sont connus et font l'objet d'un examen en conseil de perfectionnement.

Le master *Études sur le genre : genres, cultures et sociétés* ayant été créé en 2016, un manque de recul est normal pour apprécier formellement le devenir des étudiants. Faute de suivi à 18 ou 24 mois, ce devenir reste un point aveugle. Sur un registre plus informel, les responsables de formation constatent de manière déclarative, sans plus d'éléments ni de précisions, des inscriptions en thèse, des préparations aux concours (Agrégation, Capes, etc.) et de la recherche d'emploi.

Au-delà du conseil de perfectionnement qui se réunit selon les règles fixées par l'Université Bordeaux Montaigne (ce qui ne permet pas de dire si c'est régulièrement ou non), le master *Études sur le genre : genres, cultures et sociétés* s'inscrit dans une démarche avérée d'auto-évaluation puisqu'une enquête supplémentaire est réalisée par les responsables de la formation. Cette enquête permet d'évaluer les unités d'enseignement (UE) et la cohérence de la formation. Les résultats sont présentés lors des conseils de perfectionnement. Toutefois, les éléments transmis ne permettent pas d'apprécier si le processus s'adosse à des évaluations externes ni si les résultats sont communiqués à la commission de la formation et vie universitaire. Surtout, le taux de retour reste faible (23 %) de la part d'étudiants pourtant inscrits et impliqués dans la formation. Ce taux de retour étonnamment faible ne fait pas l'objet d'analyse de la part des responsables de la formation

Résultats constatés

Les informations fournies montrent une stabilisation du nombre d'inscrits (une quarantaine en M1 et de 30 à 40 en M2), ainsi qu'une attractivité forte pour ce diplôme récent : en 2019, 109 candidatures et 141 en 2020, soit une augmentation de 29 %. Toutefois, si le flux des étudiants est indiqué quantitativement, le suivi qualitatif n'apparaît pas clairement, notamment la formation d'origine des étudiants. Ce point s'avère important au regard de l'ouverture pluridisciplinaire de la formation à laquelle les étudiants ne sont pas préparés, éprouvant parfois les effets de manques de connaissance, comme le montre l'enquête sur la satisfaction des étudiants. Après une forte déperdition d'étudiants entre le M1 et le M2 pour la première promotion, le taux de déperdition semble se réduire au cours des années suivantes (absence d'indication sur les recrutements en M2), et l'enquête d'évaluation auprès des étudiants montre que moins de la moitié (47 %) ont l'intention de continuer dans la même formation l'année suivante. Après une première promotion présentant de faibles taux de réussite (67 % en M1 et 44 % en M2), les taux de réussite sont supérieurs à 80 % (hors abandons ou réorientations). Ces chiffres ne font pas l'objet d'une analyse ou d'une explication entre abandons, réorientations, passerelles, concours, etc., ce qui interroge sur le profil des étudiants recrutés, leur suivi tout au long de la formation ou le degré d'information de l'offre de formation. Selon l'enquête d'évaluation, la moitié des étudiants répondants (en faible nombre) se dit pas du tout satisfaite de l'information concernant les objectifs ou les débouchés professionnels de la formation après inscription.

Faute d'indication, il n'est pas possible d'apprécier le devenir des étudiants et leur insertion professionnelle.

Conclusion

Principaux points forts :

- Attractivité de la formation malgré sa création récente
- Préoccupation quant à l'adaptation du contenu de la formation en fonction des demandes de l'environnement socio-économique
- Liens tissés avec d'autres formations, notamment à l'international

Principaux points faibles :

- Absence de données sur les flux d'étudiants (suivi et insertion, double cursus pourtant mis en avant)
- Aspect professionnalisant quasi inexistant et perçu comme décevant par les étudiants au regard des débouchés affichés
- Manque de visibilité sur la répartition, la diversité et la charge horaire des intervenants

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Études sur le genre*, créé en 2016, est une formation pluridisciplinaire qui a bien développé la dimension recherche. Mais il conviendrait de veiller à mieux distinguer ce qui ressort de l'activité de recherche et du contenu professionnalisant de la formation, afin d'articuler ces éléments dans une perspective pédagogique plus ancrée dans les enjeux contemporains des questions d'égalité de genre. Ce point est d'autant plus important qu'il alimente l'insatisfaction des étudiants ayant répondu à l'enquête sur la formation. Dans cette perspective, la formation gagnerait à afficher plus explicitement une ouverture sur d'autres critères de discriminations genrées, par exemple les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queers, intersexes et asexuelles (LGBT+) et à prendre en compte la dimension médiatique et les prolongements numériques du genre qui sont étonnement absents du contenu pédagogique proposé. De plus, il faudrait mettre en place un réel suivi des étudiants, notamment pour pouvoir analyser les causes d'insatisfaction, d'abandon ou de réorientation, et connaître le devenir des diplômés.

MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

Le master *Géographie, Aménagement, Environnement, Développement* (GAED) de l'Université Bordeaux Montaigne est intitulé *Innovation Territoriale et Expérimentation* (INTEX). À la fois formation à la recherche et professionnalisante, ce master se compose de deux parcours : *Médiation Territoriale, Images et Expérimentation* (MIME) ; *Gestion Territoriale du Développement Durable* (GTDD). Il forme les étudiants aux métiers de l'aménagement et de l'environnement, et offre quelques débouchés spécifiques dans l'audiovisuel et l'information géographique, en les spécialisant dans les domaines de la médiation territoriale, environnementale et culturelle, et de la gestion territoriale du développement durable et de la transition. Le master est proposé en formation initiale, en formation continue et en apprentissage (cette dernière modalité, uniquement pour le parcours GTDD en M2). Les enseignements sont dispensés à l'unité de formation et recherche (UFR) Sciences des territoires et de la communication, à Pessac.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairement exposés. Les maquettes de formation jointes sont parfaitement cohérentes avec ces objectifs, de même qu'avec les débouchés professionnels indiqués. Les deux parcours proposent des formations complémentaires couvrant une grande partie des débouchés classiques d'une formation de master dans le champ de la géographie-aménagement (chargé de mission/d'étude/de projet dans une collectivité territoriale ou un bureau d'études), mais également des débouchés plus spécifiques (médiateur culturel, environnemental ou territorial, métiers de l'audiovisuel), que l'on ne retrouve pas dans les débouchés affichés des autres mentions de master GAED en France. Les dispositifs d'information présentés sont très complets, et permettent aux étudiants diplômés de licence de s'orienter vers cette formation.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement du master GAED dans l'environnement régional et national est peu explicite. Si une formation équivalente au parcours MIME existe uniquement à l'Université de Genève, le positionnement du parcours GTDD (aux débouchés et aux spécialités plus classiques par rapport aux autres formations du champ de la géographie et de l'aménagement) dans l'offre de formation régionale et nationale n'est pas évoqué.

Le master GAED est adossé à l'unité mixte de recherche (UMR) 5319 Passages. Si des liens dans le cadre de projets tutorés et de séminaires sont évoqués, la déclinaison du travail de recherche ou des programmes de recherche impliquant des enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dans la formation du master n'est pas clairement explicitée et aucun exemple concret n'est cité.

Un certain nombre de partenariats existe avec des professionnels et des organismes extérieurs au monde universitaire. Ils se concrétisent par l'intervention de professionnels extérieurs dans la formation ou par des conventions formalisées avec des structures diverses, dont le Conseil départemental de la Gironde ou le bureau d'études bordelais DVDH, favorisant l'accueil de stagiaires.

Les partenariats étrangers se concrétisent par la mobilité enseignante (Universités de Genève, Laval à Montréal, Ottawa) et étudiante en M2 (Canada, Chili, Suède, Irlande). Une convention avec la Fédération des parcs naturels du Chili est également évoquée, favorisant elle aussi l'accueil de stagiaires.

Organisation pédagogique de la formation

Les étudiants du parcours GTDD travaillent notamment en partenariat avec le Conseil départemental de Gironde. Le master GAED est ouvert à la formation continue, et à l'apprentissage pour le parcours GTDD, sans que des dispositifs particuliers pour l'accueil de ces étudiants ne soient précisés. Des aménagements sont organisés pour l'accueil d'étudiants ayant des contraintes particulières (sportif de haut niveau, situation de handicap).

Un référentiel de compétences existe et est transmis aux étudiants, mais la formation n'est pas organisée en bloc de compétences et il n'est pas précisé s'il est prévu de le faire à terme.

Les étudiants du parcours GTDD réalisent un stage au deuxième semestre de leur première année de master, et un autre au deuxième semestre de la seconde année. Couplés aux projets tutorés, ces stages rendent ce parcours très professionnalisant. En revanche, si les étudiants du parcours MIME travaillent beaucoup en atelier, ils ne réalisent pas de stage en M1 (celui-ci n'est pas optionnel mais peut être pris en compte dans le calcul des crédits ECTS), et le stage n'est qu'optionnel et non obligatoire en M2. L'absence de stage obligatoire (et donc valorisé par une évaluation et des crédits européens ECTS) dans le parcours MIME est potentiellement problématique pour l'insertion professionnelle des étudiants. Il est d'ailleurs très rare qu'un master GAED ou du champ de la géographie et de l'aménagement ne propose pas de stage obligatoire dans la formation. L'acquisition de compétences transversales utiles à l'insertion professionnelle se fait à travers des séances d'insertion professionnelle (simulation d'entretiens, ateliers de rédaction de *curriculum vitae*, interventions de professionnels et d'anciens étudiants) uniquement dans le parcours GTDD ; cela pourrait être envisagé aussi pour le parcours MINE.

Le master propose des enseignements de langue disciplinaire (anglais ou espagnol), avec 12 heures de travaux dirigés aux trois premiers semestres. Il ne propose pas d'enseignements dispensés en langue étrangère.

La place du numérique est limitée à l'utilisation des plateformes d'échanges (bureau virtuel, Moodle) et à l'apprentissage et l'utilisation de logiciels et d'applications indispensables pour l'insertion professionnelle des étudiants diplômés. Toutefois, les objectifs de la formation et les besoins des étudiants ne nécessitent pas forcément d'autres dispositifs numériques particuliers. L'enseignement insiste sur la construction d'approches critiques et éthiques des questions territoriales, culturelles et environnementales, mais aussi sur l'intégrité scientifique et l'éthique.

Pilotage de la formation

La composition de l'équipe pédagogique n'est pas indiquée ; il est seulement précisé que ses domaines d'expertise et travaux de recherche sont en phase avec la formation, et que les intervenants extérieurs sont choisis pour leur expérience professionnelle. Aucune analyse n'est donc possible quant à l'adéquation de l'équipe aux objectifs de la formation. Le nombre et la spécialité des enseignants-chercheurs ne sont pas connus, pas plus que ceux des intervenants professionnels extérieurs et le volume d'enseignements qu'ils assurent.

Le pilotage de la formation est en revanche clairement explicité : un responsable de mention, et un responsable par parcours. La formation semble toutefois manquer d'appui administratif et de locaux spécifiques. Le conseil de perfectionnement n'étant pas mis en place, deux bilans réflexifs par an sont faits avec les intervenants extérieurs et les étudiants.

Les modalités de contrôle de connaissance et d'attribution du diplôme sont clairement expliquées et cohérentes. Elles sont connues des étudiants et respectent le principe de seconde chance.

Dispositif d'assurance qualité

Les différents critères de sélection à l'entrée sont présentés, ainsi que les dispositifs de suivi de la réussite étudiante et du devenir des étudiants diplômés, portés par les responsables de mention et/ou les services centraux de l'université. Des données très précises, fournies par les services centraux de l'Université Bordeaux Montaigne sont disponibles en annexe, mais ne sont pas analysées. Par exemple, la fluctuation des effectifs d'une année sur l'autre n'est pas expliquée.

Le master GAED a mis en place des dispositifs d'autoévaluation et d'amélioration en continu. Une double évaluation par les étudiants (organisée par les services centraux et par les enseignants) est menée à la fin de chaque semestre. Les questionnaires et les résultats globaux sont fournis en annexe, mais ne sont pas non plus commentés. Il n'existe pas de véritable conseil de perfectionnement pour la formation. En revanche, les deux réunions annuelles avec les intervenants extérieurs et des étudiants en tiennent lieu et en sont un équivalent.

Résultats constatés

Sur les trois dernières années, les effectifs sont autour de 30 en M1, et légèrement supérieurs à 35 en M2. Le degré de sélectivité de la formation, le profil précis des étudiants et leur provenance disciplinaire et géographique ne sont pas fournis. Les données (documents produits par les services centraux de l'Université Bordeaux Montaigne) montrent de bons résultats en matière de réussite (moins bons en M2 : environ 70 %) comme d'insertion professionnelle, dans les moyennes des autres formations comparables en France. Il faut souligner un fort taux de poursuite d'études l'année suivant l'obtention du master : environ 25 à 30 %. La poursuite en doctorat (deux à trois étudiants par an) est modeste mais tout à fait conforme aux autres masters du champ de la géographie et de l'aménagement. Toutefois, l'absence de toute explication qualitative et de données par parcours ne permet pas d'aller plus loin dans l'analyse des résultats. Les perspectives de la formation ne sont pas présentées.

Conclusion

Principaux points forts :

- Formation solide avec deux parcours clairement identifiés et complémentaires, l'un assez généraliste (GTDD) et l'autre très spécialisé (MIME)
- Place importante des ateliers et projets tutorés dans la formation, favorisant la professionnalisation et l'autonomie des étudiants

Principaux points faibles :

- Absence de stage obligatoire ou valorisé dans le parcours MIME
- Absence de données sur la composition de l'équipe pédagogique et sur la place des intervenants extérieurs
- Absence de clarté sur le fonctionnement de la commission qui joue le rôle de conseil de perfectionnement

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master GAED apparaît comme une formation avec deux parcours bien identifiés, permettant une ouverture aux débouchés classiques d'un master du champ de la géographie (après le parcours GTDD), comme à des débouchés plus rares et plus spécifiques (après le parcours MIME). La formation offre sans nul doute une dimension professionnalisante importante, tout en offrant aussi une véritable dimension recherche. L'évaluation de la formation est difficile faute d'informations ou d'analyses, mais différents points mériteraient manifestement d'être améliorés ou renforcés, notamment les dispositifs d'autoévaluation, avec la formalisation d'un véritable conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention. De même, la mise en place d'au moins un stage obligatoire dans le parcours MIME conformément aux textes en vigueur, favoriserait l'insertion professionnelle des étudiants

MASTER GESTION DES TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne
Ecole Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques de Bordeaux Aquitaine

Présentation de la formation

Le master mention *Gestion des territoires et développement local* (GTDL) de l'Université Bordeaux Montaigne se compose de trois parcours : *Développement des territoires et développement local* (DTOQP), *Écologie Humaine* (EH) et *Ingénierie de l'animation territoriale* (IAT). Ce master a pour objectif de répondre à la recherche actuelle de durabilité économique, sociale et environnementale des territoires. Il a la volonté de former des professionnels de la gestion territoriale et du développement local. Le parcours DTOQP s'intéresse principalement aux questions liées à l'alimentation, de la production à la commercialisation, à la campagne comme en ville. Il prépare aux métiers de l'animation territoriale. Le parcours EH vise à former des professionnels articulant les problématiques environnementales et les attentes sociales. Le parcours IAT se distingue par son public uniquement en formation continue formé pour la mise en œuvre de politiques d'animation à partir de structures sociales culturelles, sportives et de développement associatif. Les enseignements ont lieu sur le campus de Pessac.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairs, affichés et connus des étudiants et autres parties prenantes via les outils de communication de la formation. Les connaissances et compétences à acquérir par la formation sont définies, affichées et connues des étudiants et autres parties prenantes, la fiche des modalités de contrôle des connaissances (MCC) étant accessible en ligne. De plus, le supplément au diplôme est de qualité.

Les enseignements proposés sont cohérents avec les objectifs, et profitent de partenariats avec Bordeaux Sciences Agro, l'Institut des Sciences de la vigne et du vin pour compléter le panel de compétences proposées. Les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate sont affichés et portés à la connaissance des étudiants, via la page de la formation sur le site de l'établissement. Ils sont en adéquation avec les enseignements mais une part non négligeable des emplois occupés est plus éloignée de la formation, lié à un intitulé à large interprétation. La possibilité de poursuite d'études en doctorat est clairement affichée mais n'attire que peu de candidats.

La formation présente une bonne adéquation avec sa fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et propose avec ses partenaires des certifications additionnelles dans le cadre des mutualisations (certificat de dégustation).

Positionnement dans l'environnement

La formation affiche sa position dans l'offre globale de formation de l'établissement et du site. Elle présente de nombreuses passerelles avec les autres formations de l'établissement et s'appuie sur des partenariats avec Bordeaux Science Agro et ENSEIGID Bordeaux INP (Ecole Nationale Supérieure en Environnement Géoressources et Ingénierie du Développement Durable (institut national polytechnique)). Elle est unique dans la région Nouvelle-Aquitaine.

La formation est adossée principalement à l'unité mixte de recherche (UMR) Passages ainsi qu'à l'UMR Les Afriques dans le Monde, les deux laboratoires de recherche en géographie du site. Vu la diversité des profils disciplinaires des intervenants, d'autres laboratoires sont également impliqués à travers leurs enseignants-chercheurs.

Le lien avec l'École doctorale Montaigne Humanités est clairement affiché mais ne correspond pas à des actions spécifiques vis-à-vis des étudiants de master.

Les liens avec l'environnement socio-économique sont peu détaillés. Les intervenants professionnels des entreprises partenaires assurent 72 h de cours. Des liens pour des projets de recherche-action sont évoqués avec des entreprises, des collectivités territoriales et des associations. De nombreuses entreprises, associations ou collectivités accueillent des étudiants pour leurs projets tutorés ou leurs stages mais il n'est pas mentionné si ces accueils donnent lieu à un partenariat formalisé.

La partie internationale est quasi absente avec seulement le parcours IAT qui réalise des échanges d'enseignants dans le cadre du Réseau International de l'Animation.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres. Elle met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (crédits ECTS) pour 30 crédits ECTS par semestre. Elle est structurée autour d'un tronc commun très important en première année de master - M1 (42 ECTS), formant un socle de connaissances et de compétences cohérent avec la fiche RNCP. La montée en compétence des étudiants s'effectue en grande partie par les mises en situation professionnelle dans le cadre des projets tutorés et des stages. Cette place intéressante de l'expérience professionnelle et le volume d'heures de cours (environ 600 h sur trois trimestres, le quatrième étant celui du stage) permet d'envisager la possibilité de suivre la formation en alternance, à l'heure actuelle non proposée, sauf pour le parcours IAT.

La formation est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (une VAE en cours) et accueille des étudiants en reprise d'étude via le dispositif de validation des acquis personnels et professionnels (VAPP). Des étudiants en situation de handicap sont accueillis régulièrement. Certains modules de cours peuvent être suivis à distance dans le cadre de la montée en puissance de la plate-forme de l'établissement, mais la formation reste assez classique dans son organisation.

L'équipe pédagogique a fait un travail de mise en adéquation du référentiel de compétences de la fiche RNCP de la mention et de la fiche spécifique du master. Les étudiants ont ainsi une bonne maîtrise des attendus de la formation. Toutefois, cet effort n'est pas décliné au niveau de l'unité d'enseignement (UE), ce qui complèterait utilement le travail engagé pour aboutir à la mise en place d'un portefeuille de compétences.

La démarche scientifique est intégrée à la fois dans les enseignements des enseignants-chercheurs de la formation et dans la mise en œuvre de démarches de recherche-action adossées à l'UMR Passages. Cette dernière ouvre ses séminaires aux étudiants de master. Un enseignement spécifique de formation à la recherche documentaire est également intégré. Les projets tutorés constituent un levier important pour l'apprentissage de la pluridisciplinarité et la conduite de projets en autonomie.

Les compétences transversales utiles pour l'insertion professionnelle sont très présentes à travers les conférences d'intervenants professionnels, les projets de recherche-action et les stages (entre deux à quatre mois en M1, et six mois en deuxième année de master -M2). La recherche documentaire et l'analyse des sources est valorisée (12 h et 6 h). Les outils pour faciliter l'insertion professionnelle sont données par la direction de l'orientation, des simulations d'entretien sont réalisées par l'équipe pédagogique. L'observatoire de l'étudiant fournit des enquêtes de suivi de l'insertion complète avec des taux de retour satisfaisants.

Les maquettes comprennent seulement 24 h d'anglais en M1 et 12 h en M2. Un effort particulier pour la réalisation de stages à l'étranger est poursuivi afin de développer l'ouverture culturelle des étudiants. Nonobstant, la formation ne fait pas de la mobilité internationale une priorité, elle ne prévoit ni mobilité obligatoire, ni certification obligatoire en langue, une simple possibilité est offerte par l'établissement de passer le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES).

L'usage du numérique est très disparate selon les parcours ; si tous les étudiants bénéficient d'un environnement numérique de travail et d'un cours à distance dans le tronc commun, les étudiants du parcours EH bénéficie des *Massive open online course* (MOOC) proposés par l'université virtuelle, en environnement et développement, ce qui permet une pédagogie inversée sanctionnée par des restitutions orales en groupe. Les étudiants ont à disposition des outils collaboratifs pour les nombreux projets de groupe, et des outils numériques pour les techniques d'enquête et la cartographie.

La sensibilisation à l'intégrité scientifique est développée dans la formation, en particulier dans le cadre de la méthodologie de mémoire. L'établissement est doté d'un logiciel anti-plagiat.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée avec une grande mixité de profils et une part significative de professionnels extérieurs (du tiers à la moitié selon les niveaux et parcours mais sans détail sur les profils). Les étudiants disposent de fiches récapitulatives du contenu pédagogique et de l'équipe pour chaque unité d'enseignement (UE) mais aucun exemple n'en est donné. La liste des intervenants ainsi que leur qualité sont connues des étudiants et plus généralement des publics concernés.

Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont définis dans le cadre des réunions pédagogiques. La formation dispose de moyens administratifs et pédagogiques (secrétariat, salles, bibliothèques, salles informatiques, etc.) qui apparaissent comme insuffisants, en particulier du fait de l'absence d'un secrétariat spécifique.

Une réunion générale annuelle réunissant l'ensemble des acteurs de la formation (enseignants, étudiants, personnels administratifs et techniques) fait office de conseil de perfectionnement. Des réunions restreintes complètent ce dispositif. Cette assemblée ne semble pas remplir totalement son cahier des charges en particulier en termes de personnalités extérieures, faute de précision sur sa composition. Les informations fournies ne permettent pas d'avoir un éclairage suffisant sur la pertinence de ce dispositif d'amélioration continue de la formation.

La constitution, le rôle, et les modalités de réunion du jury sont définis avec au moins trois enseignants-chercheurs de la formation, et sont affichés et connus des étudiants. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont explicites ainsi que les règles d'attribution des crédits ECTS. Les règles de compensation sont

connues des étudiants. L'évaluation des connaissances se fait dans le cadre d'un contrôle continu, le principe de seconde chance est respecté.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis au travers de l'outil Apoflux, mais son contenu précis n'est pas fourni. L'attractivité de la formation est connue et analysée, avec une hausse modérée, mais dans le cadre d'une capacité d'accueil de seulement 15 étudiants par parcours. Le recrutement des étudiants fait l'objet d'un dispositif basé sur un dossier de candidature qui peut être complété par un entretien pour le parcours EH.

La mesure de la réussite des étudiants, tenant compte des parcours de formation suivis, est réalisée, ainsi que celle des flux d'étudiants sortants non diplômés

Le suivi des diplômés est assuré par l'observatoire des étudiants de l'établissement et fournit les données standards pour ce type de suivi : nature des postes, satisfaction des *alumni*, niveau de rémunération.

L'autoévaluation de la formation s'opère en continu, dans le cadre des réunions pédagogiques, de manière plus structurée lors de la réunion annuelle élargie et enfin au travers d'une enquête auprès des étudiants au moment du départ en stage. Sont donnés quelques exemples d'amélioration continue retenues mais sans mise en avant d'un process clairement établi.

Résultats constaté

La formation recrute principalement dans les formations de licence ou de licence professionnelle de l'établissement, fortement pour DTOQP et de façon un peu plus diversifiée pour EH. Le parcours IAT se distingue puisqu'il est ouvert uniquement à la formation continue et n'ouvre pas chaque année. Le taux de pression en croissance reste néanmoins faible pour le parcours DTOQP. Les étudiants étrangers sont peu nombreux. Les effectifs en M1 sont au maximum d'une trentaine d'étudiants (sauf 2020-2021 : 41) et 40 en master 2 lorsque le parcours IAT est ouvert. Les taux de réussite sont bons en M1, un peu moins en M2 avec près d'un quart d'échecs (la part d'abandon n'étant pas précisée).

L'insertion professionnelle est correcte avec deux tiers des diplômés en emploi à 24 mois et une bonne part d'emplois stables. La durée moyenne de recherche d'emploi est correcte mais la part d'emplois stables ne monte que très progressivement. La qualité des postes occupés est globalement en adéquation avec le niveau de formation mais présente souvent des liens assez ténus (53 % pour la promotion 2017) avec le contenu de celle-ci, ce qui est le cas assez général pour les études de géographie. Les poursuites d'études sont rares et pour partie en doctorat. C'est logique au regard de l'aspect très professionnalisant de la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Équipe pédagogique diversifiée renforcée par des partenariats au niveau du site
- Pédagogie par projet très développée
- Insertion professionnelle satisfaisante dans un domaine porteur

Principaux points faibles :

- Dimension internationale peu développée
- Absence de conseil de perfectionnement
- Approche par compétences encore inaboutie

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Gestion des territoires et développement local* de l'Université Bordeaux-Montaigne est une formation qui couvre un domaine en plein essor. Le passage de la formation à l'apprentissage permettrait d'améliorer l'insertion professionnelle en particulier sur le plan des rémunérations. Il offrirait en outre une meilleure formalisation des liens avec le monde socio-économique. Une réflexion est à mener sur le parcours IAT au regard des possibilités offertes par la loi Avenir professionnel sur les blocs de compétence et sur l'acquisition de compétences en situation professionnelle (AFEST) pour garantir un flux plus stable d'étudiants en formation continue. Pour le parcours *Écologie humaine*, un meilleur ciblage des débouchés serait utile pour construire la nouvelle maquette. La mise en place d'un conseil de perfectionnement serait un atout pour améliorer le pilotage de la formation. L'ouverture internationale est à renforcer avec la mise en place de partenariats mais aussi avec un renforcement de l'enseignement des (et en) langues vivantes.

MASTER HISTOIRE

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

Le master mention *Histoire* propose quatre parcours orientés vers les métiers de la recherche : Pouvoirs et espaces politiques du XVI^e au XXI^e siècle (PEP) ; Sociétés et cultures urbaines du XVI^e au XXI^e siècle (SCU) ; Développement, innovation et environnement du XVI^e au XXI^e siècle (DIE) ; Géopolitique et relations internationales du XVI^e au XXI^e siècle (GRI). Ces quatre parcours sont articulés entre eux par un tronc commun et un bloc de compétences transversales. Le master est proposé en formation initiale, les enseignements sont dispensés à l'unité de formation et recherche (UFR) Humanités à Pessac.

Analyse

Finalité de la formation

Le master *Histoire* forme les étudiants à la recherche en histoire moderne et contemporaine, les objectifs étant affichés sur le site de l'UFR. Il permet de poursuivre en doctorat et de préparer les concours de l'enseignement (agrégation et aussi certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré - Capes) et de la fonction publique.

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle et les poursuites d'études sont en adéquation avec les enseignements. Ils sont assez classiques pour une formation en sciences humaines. Ils sont portés à la connaissance des étudiants, mais rien n'est précisé sur les modalités de la communication à ce sujet. Un supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Histoire* est présenté comme le seul à associer l'histoire moderne et l'histoire contemporaine dans l'espace régional. Son recrutement est régional avec deux tiers des étudiants issus d'une licence 3 Histoire de l'Université Bordeaux Montaigne (UBM).

Ce master s'appuie sur le Centre d'études des mondes moderne et contemporain (CEMMC), unité de recherche - équipe d'accueil (UR-EA) comptant une quarantaine d'enseignants chercheurs en histoire moderne et contemporaine du département d'Histoire, de Sciences-Po Bordeaux et de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) d'Aquitaine. Chaque parcours a une forte identité scientifique. Il est à noter l'existence d'une unité d'enseignement (UE) spécifique d'ouverture, pour favoriser la présence des étudiants de master aux séminaires de l'école doctorale.

Le master est présenté comme disposant d'un fort ancrage régional (partenariats avec plusieurs Archives et bibliothèques, musées, entreprises viti-vinicoles, etc.), mais peu d'exemples sont donnés, sinon à travers l'évocation de programmes de recherche régionaux qui intéressent prioritairement l'unité de recherche à laquelle il est adossé, le CEMMC, sans oublier la Chaire réseaux électriques et sociétés en transition (RESET). Des partenariats avec des entreprises publiques et privées (EDF, Enedis, SNCF) permettent de soutenir des étudiants au niveau financier et/ou logistique.

Les étudiants en master ont la possibilité de suivre une partie de leur formation à l'étranger par le biais des canaux habituels type *Erasmus +* ; les étudiants peuvent aussi postuler à une mobilité dans des universités en Californie ou au Québec. Cependant, la mobilité à l'international n'est pas au cœur de la formation ni même particulièrement favorisée. Les données disponibles sur ce sujet figurent uniquement dans les annexes et ne sont pas commentées. Il apparaît que peu d'étudiants vont en mobilité (4 à 6 par an, mais 12 en 2017). La mobilité entrante, plus variable, est au même niveau (2016 : 4 ; 2017 : 8 ; 2018 : 3 ; 2019 : 10). Ces partenariats internationaux sont présentés comme favorisant l'intervention régulière de professeurs invités, mais aucun exemple n'en est donné.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en quatre semestres, avec un total de 277 heures en volume horaire étudiant (72 h pour les compétences transversales, 48 h pour le tronc commun et 157 h pour le parcours thématique), ce qui est un volume limité. La première année de master (M1) est une année d'initiation à la recherche, associant enseignements théoriques et méthodologiques qui débouche sur un projet de recherche. La deuxième année de master (M2) est consacrée à la rédaction du mémoire de recherche de l'étudiant. Le master est structuré en trois blocs : un bloc dit de compétences transversales (langue, une UE de documentation et un séminaire

d'ouverture à choisir parmi ceux du CEMMC et de l'École Doctorale) ; le tronc commun totalement mutualisé entre les quatre parcours, ce qui nuit à la spécialisation des étudiants ; les quatre UE de Séminaires et d'encadrement de la recherche pour les parcours thématiques.

La formation prend en compte les enjeux liés à la formation tout au long de la vie. La validation des acquis de l'expérience (VAE) est proposée pour l'obtention du diplôme. La formation offre aux étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, en liaison avec le Pôle handicap ; sportifs de haut niveau, etc.) des conditions spécifiques pour faciliter leur cursus, mais aucun exemple n'est fourni.

La réflexion sur les compétences a été menée. Quatre types de compétences sont visés par le master : Définir un sujet de recherche personnel et élaborer une problématique cohérente ; Articuler la recherche personnelle à la recherche collective ; Savoir faire preuve d'autonomie et d'initiatives dans sa recherche ; Rédiger un mémoire de recherche personnel et original. Des transversalités, permettant de combiner interdisciplinarité et mutualisation des moyens, existent avec d'autres masters.

La formation comporte dès la première année de master des éléments dédiés à la connaissance du monde de la recherche (épistémologie, informatique appliquée à l'histoire), et en seconde année les étudiants suivent des séminaires de recherche et doivent rédiger un mémoire de recherche. La formation s'appuie prioritairement sur les activités scientifiques du CEMMC, et de l'école doctorale (ED).

Les étudiants qui le souhaitent peuvent faire un stage. Les modalités ne sont pas évoquées. Il apparaît clairement que la formation ne privilégie pas cette approche et se concentre principalement sur le travail de recherche. L'accompagnement des étudiants dans l'élaboration de leur projet professionnel n'est pas évoqué. L'acquisition de compétences linguistiques apparaît dans la maquette. Il est déploré dans le dossier qu'elle pénalise les étudiants car elle n'est pas compensable. Il n'est pas fait mention d'un environnement numérique de travail à la disposition des apprenants ; les pratiques numériques et l'initiation aux outils numériques sont enseignés par les plus jeunes des enseignants.

Les étudiants sont informés de l'utilisation du logiciel *Compilatio* pour détecter les plagats éventuels dans leurs travaux.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée ainsi : en histoire moderne, quatre professeurs (PR), trois maîtres de conférences (MCF) habilités à diriger des recherches (HDR) et quatre MCF ; en histoire contemporaine : six PR, deux MCF HDR et sept MCF, sans oublier les jeunes collègues (doctorants,...) participant à la formation aux outils numériques.

Les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définies et les responsables identifiés : un responsable de mention et un responsable par parcours.

Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. Sa composition est indiquée (responsables de mention et de parcours, quatre étudiants, deux administratifs et deux professionnels) mais ne figure aucun compte-rendu qui atteste de la nature des questions débattues. Est notée la difficulté de faire venir des extérieurs (aux agendas surchargés), faute de crédits spécifiques.

Exceptées les UE *Élaboration projet de recherche* (rapport et soutenance), les blocs *Tronc commun* et *orientation* parcours M2 sont évalués à travers un écrit (contrôle terminal), les blocs compétences transversales à travers du contrôle continu. Le principe de seconde chance est respecté (oral de 15 à 20mn).

Dispositif d'assurance qualité

Aucune analyse n'étant fournie, l'appréciation du dispositif qualité s'appuie sur les annexes. Les modalités de recrutement ne sont pas précisées.

Le master connaît une attractivité croissante comme en témoigne l'augmentation du nombre d'étudiants au sein des quatre parcours (M1 et M2), passant de 174 inscrits en 2016-2017 à 249 en 2019-2020, dont un tiers ne proviennent pas d'une L3 Histoire de l'Université de Bordeaux Montaigne (UBM). Le master attire des étudiants venant de l'ensemble de l'Aquitaine, mais de plus en plus du très grand quart Sud-Ouest de la France (Nouvelle-Aquitaine et Occitanie), et désormais au-delà, en particulier de façon croissante de la région parisienne.

La réussite des étudiants est suivie, avec une analyse selon le baccalauréat d'origine et une comparaison avec le taux de réussite dans les autres masters.

La formation connaît le devenir de ses diplômés. L'enquête portant sur 39 diplômés (M2 promotion 2016) montre que 69 % sont en poursuite d'étude (notamment pour la préparation des concours). Les autres exercent majoritairement une activité dans l'enseignement, ce qui est en adéquation avec les objectifs affichés de la formation.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est reçue chaque année par les responsables de chaque parcours. En 2019-2020, il y a eu 49 répondants pour 247 étudiants. Il montre que les étudiants sont bien informés avec un taux de satisfaction de 81 %. La poursuite d'étude en revanche apparaît comme peu renseignée (66 % de réponse satisfaisantes). L'enquête fournie en annexe de la présentation de la formation porte davantage sur les pratiques étudiantes ; il apparaît cependant que 78 % sont satisfaits des interrelations avec les enseignants et qu'en M1, 81 % ont une bonne appréciation de la formation.

Résultats constatés

Les effectifs de M1 sont passés de 98 à 128, ceux de M2 de 76 à 116. Le taux de réussite est élevé. En M1, en 2018-2019, il avoisine les 80,6 % des inscrits et 98,3 % des présents aux examens. Les taux de réussite sont constants depuis plusieurs années. Les abandons, vérifiables à la présence aux examens, sont faibles.

L'insertion des étudiants diplômés se partage entre la réussite aux concours Agrégation-Capes pour environ 33 %, l'inscription en thèse pour environ 12 %, et l'insertion professionnelle pour environ 50 % (dont 20 % en contrat à durée indéterminée - CDI, 35 % en en contrat à durée déterminée - CDD, et 37 % comme fonctionnaire). Pour les diplômés 2017, le salaire moyen est de 1441 €, ce qui est relativement faible au regard des autres masters de l'UBM. Les seuls résultats détaillés d'enquête fournis (enquête de décembre 2018 pour la promotion 2016) montrent que de 20 % à plus de 30 % des diplômés ont des emplois peu en adéquation avec leur formation (missions, niveau de responsabilité, niveau bac + 5, domaine). Il faut également souligner le taux important de poursuite d'études dans les deux à trois ans suivant le diplôme (environ 70 %), ce qui s'explique par la préparation aux concours. Enfin, il n'est pas précisé le lieu de poursuite en thèse (UBM ou autre université) pour les diplômés, ce qui est dommage pour une formation orientée recherche.

Conclusion

Principaux points forts :

- Attractivité de la formation
- Une formation bien pensée et progressive
- Un fort taux de réussite

Principaux points faibles :

- Faible ouverture à l'international
- Une mutualisation des enseignements qui ne donne pas satisfaction
- Un faible volume horaire

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Histoire* est une formation orientée recherche, attractive et avec de forts taux de réussite. Cependant, la dimension professionnalisante pourrait être plus développée, notamment par une formation plus poussée aux outils et réseaux numériques. De même, la formation gagnerait à développer l'ouverture à l'international. Une réflexion pourrait être menée au sein du conseil de perfectionnement et de l'établissement sur la place de l'encadrement des mémoires de recherche dans les maquettes, la mutualisation excessive des enseignements et l'absence de compensation avec les enseignements de langues.

MASTER HISTOIRE, CIVILISATIONS, PATRIMOINE

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

Le master *Histoire, civilisations, patrimoine* (HCP) de l'université Bordeaux Montaigne est une formation classique d'initiation à la recherche et de formation par la recherche, en histoire ancienne, médiévale et lettres classiques. Il propose dès le M1 trois parcours : *Histoire ancienne*, *Études médiévales* et *Lettres classiques*. Ce master accueille entre 25 et 30 étudiants par promotion. Il ouvre à une poursuite d'études en doctorat ou en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) pour la préparation des concours de l'enseignement. Le master est proposé en formation initiale et en formation continue. Les enseignements sont dispensés à l'unité de formation et de recherche (UFR) Humanités à Pessac.

Analyse

Finalité de la formation

Le master HCP de l'Université de Bordeaux Montaigne est une formation à la recherche par la recherche en histoire ancienne, études médiévales et lettres classiques. Il doit permettre aux étudiants d'acquérir des savoir-faire propres à la recherche en histoire et langues anciennes, de se saisir des outils conceptuels en sciences humaines, et de restituer, par une maîtrise de l'écriture scientifique, le résultat de leurs analyses. Les compétences en question sont clairement affichées dans les documents produits, et lisibles dans l'intitulé même de la formation. Le supplément au diplôme est cohérent avec les informations disponibles.

La formation ouvre à une poursuite d'étude en doctorat, à une préparation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) et de l'agrégation en histoire et lettres ou à des métiers en lien avec le patrimoine et la culture. Il faut néanmoins veiller à prévenir les étudiants que la préparation du CAPES supposera qu'ils suivent à l'issue de ce master un autre master : MEEF.

Positionnement dans l'environnement

Le master HCP est ouvert prioritairement aux étudiants titulaires d'une licence *Histoire* ou *Lettres classiques*, mais est aussi accessible après d'autres licences en sciences sociales et humaines. Ce master est présenté comme unique en Nouvelle Aquitaine et en France par son approche pluridisciplinaire et diachronique, pourtant tout à fait classique pour un master HCP, dans le cadre des *Classics* anglo-saxons (ne couvrant certes que l'antiquité et l'époque médiévale, mais incluant les lettres classiques).

La formation est adossée à l'unité mixte de recherche (UMR) 5607 Ausonius, pôle de recherche européen pour l'Antiquité et le Moyen-Age, et à l'école doctorale Montaigne-Humanités. La formation bénéficie donc des nombreux partenariats noués par l'UMR 5607 Ausonius, localement (Service Régional de l'Archéologie - SRA - et la Maison des Sciences de l'Homme - MSH - d'Aquitaine), en France et à l'étranger (Péninsule ibérique en particulier) et des séminaires et conférences organisés par le laboratoire. Un lien particulier master-doctorat sous la forme d'une Structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence (SFRI) autour de l'archéologie permettra de proposer une formation originale.

En revanche, la formation n'a aucun partenariat propre à son fonctionnement, que ce soit dans le domaine socio-économique ou dans celui de la recherche.

Les étudiants peuvent profiter des accords *Erasmus +* de l'université. Rien de spécifique à la mention n'est évoqué.

Organisation pédagogique de la formation

Le master HCP se divise en trois parcours (*Histoire ancienne*, *Etudes médiévales*, *Lettres classiques*), dès le premier semestre de la première année de master (M1). A l'échelle de la mention, il existe deux blocs communs à tous les parcours : un bloc "tronc commun" sur les enseignements méthodologiques de l'écriture scientifique et sur les langues anciennes (latin ou grec) permettant d'acquérir une autonomie technique ; un bloc "compétences transversales" proposant des cours de documentation, adossés à la Bibliothèque Robert Etienne de la Maison de l'Archéologie, des cours de langue vivante (anglais ou autre, non précisé) et la participation à des séminaires d'ouverture proposés par l'école doctorale (ED) ou par Ausonius. Le troisième bloc comprend d'autres cours propres aux parcours et qui reposent sur la spécialisation choisie par l'étudiant : il y approfondit ses connaissances disciplinaires tout en pouvant s'ouvrir aux disciplines voisines. Le contact avec la recherche est donc important, ce qui est l'objectif d'un master recherche, formant de futurs chercheurs. L'étudiant est

régulièrement en contact avec de jeunes chercheurs et des doctorants, ce qui lui permet de se projeter dans le futur.

La mention n'est pas ouverte à l'alternance, mais est ouverte à la formation continue, sans enseignement en distanciel. Des modalités d'adaptation sont néanmoins proposées aux étudiants en situation de handicap ou à ceux qui ont le statut d'artiste ou de sportifs de haut niveau. Les modalités pédagogiques sont variées : séminaires, *master class*, écoles thématiques.

En dehors de la structuration en blocs de compétences, l'approche compétences n'est pas engagée. Les évaluations sont mixtes entre contrôle continu et contrôle terminal, selon des modalités clairement établies et communiquées aux étudiants.

Pour l'essentiel, la formation repose sur une initiation à la recherche par la recherche. Un mémoire de recherche est rédigé durant les deux années de formation, l'avancement étant validé chaque semestre par une note donnée par le directeur du mémoire.

Outre les enseignements en langue vivante, la mention favorise une mobilité étudiante entrante et sortante, sur laquelle les étudiants sont clairement informés dès la rentrée.

La formation au numérique est satisfaisante : gestion de bases de données archéologiques et développements de scripts informatiques, ce qui répond aux besoins de la mention.

Les étudiants sont également sensibilisés aux questions d'éthique scientifique dans le cadre des cours de méthodologie, outre l'utilisation d'un logiciel de détection des plagiat et fraudes.

Pilotage de la formation

La mention HCP repose sur une équipe pluridisciplinaire, réunissant des historiens, archéologues et littéraires, mais aussi des bibliothécaires et ingénieurs informaticiens, ce qui est un aspect très positif. Ils sont membres pour la plupart d'Ausonius, ce qui permet d'associer les étudiants de master aux travaux du laboratoire.

La mention bénéficie d'une direction centrale (2 enseignants-chercheurs) et d'une direction par parcours.

Est indiquée l'existence d'un conseil de perfectionnement, qui n'aurait pas pu se réunir en raison de la situation sanitaire. L'explication semble fragile, les conseils de perfectionnement étant obligatoires depuis plusieurs années.

Les modalités de contrôle des connaissances sont bien établies, et connues des étudiants. La répartition des *European Credits Transfer System* (ECTS) est cohérente. Le principe de seconde chance est respecté.

Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement des étudiants dans le master repose sur la procédure Apoflux, à partir de laquelle les trois responsables de parcours étudient les dossiers et décident de l'admissibilité des candidats à la formation. Malheureusement, il n'est pas possible d'évaluer l'attractivité, car le nombre de candidats n'est pas précisé. Difficile donc d'évaluer le caractère sélectif de la formation. Les effectifs sont d'une trentaine d'étudiants en M1, de même qu'en deuxième année de master (M2). Le taux de réussite est satisfaisant et en hausse, les abandons semblent rares et liés à des circonstances personnelles (trois à quatre par an et par année).

Le devenir des étudiants fait l'objet d'enquêtes et est publié par l'Observatoire des étudiants; 2/3 des diplômés s'inscrivent à des concours de l'enseignement (CAPES ou agrégation). D'autres poursuivent en doctorat.

La mention n'a aucun dispositif d'autoévaluation par les étudiants.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation est impossible à évaluer, faute de données. Les effectifs (une trentaine d'étudiants par année) sont limités au regard de l'existence de trois parcours. Les taux de réussite sont importants et satisfaisants pour un master d'initiation à la recherche.

La poursuite d'étude massive ne permet pas d'évaluer l'insertion professionnelle, puisque qu'un grand nombre d'étudiants doivent se réinscrire dans des masters de préparation aux concours de l'enseignement. Toutefois, c'est habituel pour la discipline. Selon les données pour la promotion 2017, 11 % sont encore en poursuite d'études. Pour les diplômés en emploi, 56% sont en contrat à durée indéterminée, et 69 % sur des postes de niveau cadre. Mais l'adéquation de la formation au domaine professionnel est jugée faible (47 %). Il est dommage pour un master orienté recherche qu'aucune indication ne soit donnée sur les poursuites en thèse, excepté pour la promotion 2016 : un seul diplômé sur les 24 répondants poursuivant en thèse.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation pluridisciplinaire approfondie pour chacune des périodes
- Un enseignement du numérique complet
- De bons taux de réussite

Principaux points faibles :

- Une absence d'information sur les poursuites en doctorat
- Pas de conseil de perfectionnement effectif, ni d'évaluation des enseignements par les étudiants
- Des effectifs limités au regard des trois parcours

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master HCP est une formation à la recherche à la fois classique en histoire ancienne et médiévale et en lettres classiques, et assurant aussi une formation intéressante au numérique et à la recherche documentaire. Mais sa présentation est trop lacunaire pour qu'il soit possible d'évaluer l'attractivité et les résultats de la formation. Il serait bon de réfléchir davantage à l'insertion professionnelle, surtout quand la réforme du CAPES risque de "vider" encore un peu plus les masters recherche au bénéfice des masters MEEF. Enfin, il convient de mettre en place un dispositif d'assurance qualité pour améliorer le pilotage.

MASTER HUMANITÉS NUMÉRIQUES

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

Le master *Humanités numériques*, créé en 2016, prépare les étudiants aux métiers relatifs à la conception de services numériques. Il propose trois parcours : *Conception de projets numériques et multimédia* (CPNM) visant les métiers de chef de projet web ou multimédia, de consultant, de responsable communication numérique ; *Document numérique et humanités digitales* (DNHD) visant les métiers d'ingénieur en humanités numériques, de chef de projet corpus et données numériques ; *Dispositifs numériques éducatifs* (DNE) ouvert en 2018 visant les métiers de chef de projet e-learning, de consultant ou responsable formation à distance, de concepteur de ressources pédagogiques numériques. Master proposé en formation initiale, en alternance (apprentissage) et en formation continue, les enseignements sont dispensés en présentiel à Pessac dans l'unité de formation et recherche (UFR) Sciences des territoires et de la communication.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation ainsi que les connaissances et compétences à acquérir sont explicites et sont clairement énoncés pour les étudiants et les autres parties prenantes. La mention se décline en trois parcours : *Conception de projet numérique et multimédia*, *Dispositifs numériques éducatifs* et *Document numérique et humanités digitales* dont les débouchés sont cohérents avec la formation. À chacun de ces parcours, correspondent en effet des métiers clairement identifiés. Le premier cible des métiers de conception de contenus multimédia et d'animation de site multimédia. Le second cible les postes d'ingénieur d'étude en humanités numériques ou de chef de projet numérique dans les secteurs publics ou privés. Le troisième, de création plus récente, vise des emplois de chef de projet de e-learning ou de responsable de formation à distance. Ces débouchés sont cohérents avec le contenu de la formation.

La formation qui inclut un mémoire de recherche autorise une poursuite d'étude au doctorat mais présente un caractère principalement professionnalisant. Il ne semble pas y avoir de certification dans le domaine. Le diplôme est accompagné du supplément au diplôme et de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) pour préciser les connaissances et les compétences acquises par l'étudiant.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation au niveau local, régional et national est peu explicite. Il est question d'une incitation à la mobilité avec le Québec sans autre précision ni explication. Des liens sont annoncés entre le parcours dispositifs numériques éducatifs et l'université Ibn Zohr d'Agadir avec la mise en place de collaborations qui pourraient être mieux expliquées. La formation pourrait probablement mieux faire valoir sa spécificité dans le panorama des différentes formations de master offertes en France dans le champ des humanités numériques. En effet, elle présente de fortes spécificités et de nombreux atouts.

Le fort adossement avec l'équipe de recherche Médiations, information, communication et arts (MICA) paraît permettre la mobilisation de nombreux enseignants chercheurs dans la formation. Il est tout à fait cohérent avec les contenus enseignés. Par ailleurs, les projets de recherche peuvent effectivement nourrir la formation par l'intermédiaire de stages ou la création de projets pédagogiques. Les étudiants participent aux colloques, séminaires de recherche ou journées d'étude.

L'équipe enseignante a cherché à tisser des liens avec le milieu socio-professionnel local (FrencTech Bordeaux, réseau des Professionnels du Numérique - SPN, Orange, etc.), liens *a priori* non formalisés. Outre la présence de quelques enseignants issus du secteur professionnel, un séminaire spécifique est caractérisé par des interventions nombreuses de professionnels. La formation semble offrir un bon équilibre entre la formation théorique et la formation pratique à visée professionnelle. Des partenariats en termes de projet (Musée d'Aquitaine, Office de tourisme, etc.) débouchent sur des stages.

Les développements à l'international méritent d'être accrus. De ce point de vue, les initiatives engagées dans le parcours *Dispositifs numériques éducatifs* doivent être encouragées. Les partenariats semblent privilégier l'espace francophone dont le Québec mais les établissements partenaires ainsi que le nombre de mobilités entrantes ou sortantes ne sont pas indiqués.

Organisation pédagogique de la formation

Il s'agit d'une formation en quatre semestres avec un tronc commun et des parcours de spécialisation qui répondent bien au système européen d'unités d'enseignement. Le socle de connaissances offert par le tronc commun réunit des compétences cohérentes pour les trois parcours et est centré sur la gestion de projet et l'insertion en milieu professionnel. Le quatrième semestre est consacré au stage (quatre à six mois) et à la réalisation d'un mémoire de recherche, qui *a priori* est en lien avec le stage.

La structure de la formation offre des solutions adaptées pour les publics en formation en alternance et pour la formation tout au long de la vie avec des possibilités de valorisation des acquis de l'expérience (une complète en 2020). La prise en compte de situations particulières (sportif de haut niveau, situation de handicap) est facilitée par la pédagogie par projets en mode collaboratif, en mode asynchrone et en ligne. Une partie de la formation (Écriture et conception, méthodologie de la recherche, et certains enseignements de spécialité) peut être suivie à distance.

L'approche compétences se limite à une structure de la formation qui distingue les connaissances et compétences spécialisées (gestion de projets numériques, écrite et conception, etc.) et celles transversales (langues, documentation et méthodologie professionnelle). Aucune indication n'est donnée sur un portfolio des compétences.

La formation intègre une unité d'enseignement (UE) *Méthodologie de la recherche* qui donne lieu à un travail préparatoire à la recherche en M1; elle encourage les stages au sein d'une équipe de recherche, notamment pour les étudiants envisageant une poursuite en doctorat.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences paraissent adaptées et respectent le principe de seconde chance.

Les compétences transversales et la professionnalisation sont bien intégrées dans le corps de la formation : cycle de conférences de professionnels au semestre 1, découverte des réseaux de professionnels du numérique au semestre 2, récente possibilité de suivre la formation en alternance (cinq étudiants), stage obligatoire en première année de master - M1 (deux à quatre mois) et en deuxième année de master M2 (quatre à six mois). Cependant, les étudiants manifestent dans les évaluations le désir d'une préparation plus importante à l'insertion professionnelle.

L'anglais est présent dans l'enseignement mais avec un volume horaire restreint (12 h/semestre) et peut-être insuffisant. En fonction des intervenants, certains enseignements sont dispensés en langue anglaise.

Outre la plateforme Moodle (supports ou cours en ligne), le numérique occupe bien évidemment une place importante à travers des outils numériques (réseaux sociaux, sites web, plateformes de collaboration en ligne pour les projets).

Outre les politiques obligées sur le plagiat, le positionnement de la formation sur la sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique devrait miser sur des questions directement en lien avec le contenu de la formation comme l'accès libre, les données ouvertes ou l'éthique professionnelle.

Pilotage de la formation

La composition de l'équipe pédagogique, plutôt restreinte, est peu précisée. Les différents parcours reposent essentiellement sur la contribution d'un nombre très limité de professeurs auxquels s'adjoignent quelques intervenants issus du monde professionnel. L'équipe comprend des enseignants-chercheurs (EC) en Sciences de l'information et de la communication - ce qui cohérent avec le contenu de la formation -, des doctorants, des professionnels reconnus du secteur numérique et deux professionnels professeurs associés (PAST). Faute de tableau récapitulatif des intervenants par enseignement, il n'est pas possible d'apprécier la part des enseignements assurés par des professionnels.

La répartition des responsabilités est clairement affichée et logique : quatre EC dont un chargé de la coordination du master, et trois assumant la responsabilité d'un parcours. Le suivi des stages est assuré par les deux professionnels associés. Le pilotage de la formation paraît adapté à la taille des cohortes et permet de proposer un suivi de proximité. Aucune information n'est fournie sur le conseil de perfectionnement.

Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement s'effectue sur dossier, présentations de productions (*portfolio* en ligne) et présentation des éléments de motivation. Il est indiqué qu'il n'y a pas de problème au niveau des effectifs, sans précision sur le nombre de candidatures reçues qui permettrait d'évaluer le taux d'attractivité. Toutefois, la mention n'a jamais atteint sa capacité d'accueil. Pour la dernière année 2019-2020, par exemple, les effectifs représentent 71 % de la capacité d'accueil en M1 et 80 % en M2, avec des effectifs de l'ordre de 12 à 15 étudiants par parcours, ce qui interroge sur l'attractivité et/ou la notoriété de la formation. L'alternance est possible, en apprentissage, cinq étudiants sont concernés par l'alternance, mais elle n'est pas suffisamment expliquée ni analysée pour en apprécier la place et la politique. Il n'est pas fait état d'une connaissance et d'une analyse des parcours antérieurs divers des étudiants, en licence et éventuellement en second cycle. Le recrutement s'avère diversifié car la formation accueille des étudiants issus de toutes les licences. Il serait intéressant de connaître la proportion d'étudiants déjà diplômés en second cycle qui viennent chercher une spécialisation ou une professionnalisation ainsi que les attentes en matière de prérequis.

La réussite des étudiants est connue pour l'ensemble du master, mais n'est pas détaillée par parcours. Les abandons ou réorientations sont rares.

Le dispositif d'amélioration continue repose en partie sur les réunions mensuelles avec les étudiants. Un conseil de perfectionnement à la composition équilibrée (dont six professionnels extérieurs et trois étudiants) se réunit annuellement. Il aurait été intéressant d'avoir des exemples de décisions ou recommandations de ce conseil au cours des premières années de cette formation. De même, ne sont pas explicitées les modalités de prise en compte de l'enquête de satisfaction auprès des étudiants.

La satisfaction des étudiants est généralement plutôt bonne, malgré un taux de retour étonnement faible (environ un tiers) pour des étudiants encore en formation. Les difficultés exprimées par les étudiants concernant les compétences antérieures ou la complexité de ce qui leur est demandé sont propres à la nature de la formation offerte et à la diversité du recrutement, ce qui inviterait à envisager des possibilités de remise à niveau.

Résultats constatés

Pour la dernière promotion, les effectifs sont d'une quarantaine d'étudiants en M1 comme en M2. Les taux de réussite sont d'environ 90 %.

Le taux d'insertion dans l'emploi est de 71 % en décembre 2018 pour la première cohorte diplômée en 2016 ; une majorité des emplois sont à durée déterminée (58 %). Les postes semblent bien correspondre aux emplois visés même si les rémunérations sont faibles. L'établissement ne pratiquant que des études à 30 mois après l'obtention du master, il n'y a qu'une seule étude disponible sur l'insertion des diplômés de la formation créée en 2016, ce qui donne une image limitée du devenir des diplômés.

Conclusion

Principaux points forts :

- Solidité de l'équipe enseignante très engagée sur le sujet
- Orientation gestion de projet qui répond bien aux compétences recherchées dans le secteur
- Maillage avec le secteur professionnel local et régional aussi bien public que privé

Principaux points faibles :

- Manque d'indications sur les fonctions des professionnels extérieurs et donc leurs apports
- Faible développement de la dimension internationale
- Manque de suivi de l'insertion professionnelle à court terme des diplômés
- Faiblesse des dispositifs d'assurance qualité (conseil de perfectionnement, faible taux de retour des enquêtes)

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention *Humanités numériques* offerte à l'Université Bordeaux Montaigne est une formation, récente et innovante. Elle forme à des métiers bien identifiés dans un domaine où les débouchés professionnels sont importants. Il y a donc probablement une possibilité de la rendre plus attractive (afin d'atteindre la capacité d'accueil) et d'améliorer l'insertion professionnelle des diplômés. Deux pistes seraient à suivre : l'internationalisation (en commençant par un enseignement de l'anglais et en anglais plus affirmé) qui peut contribuer au rayonnement de la formation, et une politique plus volontariste de l'alternance qui pourrait améliorer l'insertion professionnelle des diplômés.

MASTER PATRIMOINE ET MUSÉES

Établissement(s)

Université de Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

Le master *Patrimoine et musées* de l'Université Bordeaux Montaigne est destiné à former des médiateurs dans tous les domaines du patrimoine et des régisseurs des œuvres, spécialistes de la conservation préventive. À cet effet, il comprend deux parcours, *Médiation de l'architecture et du patrimoine* et *Régie des œuvres*, développés à partir d'un tronc commun. La formation est aussi accessible en formation continue. Les enseignements ont lieu en présentiel à Pessac.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de la formation et les compétences à acquérir sont clairement explicités et correspondent aux attentes d'un master. Le public visé et les connaissances qui permettent d'accéder à la formation sont précisés de manière claire. Pour chacun des deux parcours, le supplément au diplôme et la fiche présentent les attendus, ainsi que les compétences spécifiques et transversales. En ce qui concerne le parcours *Médiation de l'architecture et du patrimoine*, les contenus sont spécialement adaptés pour permettre aux étudiants d'obtenir la carte nationale de guide conférencier ; **pour le parcours Régie des œuvres**, la formation vise à spécialiser les futurs régisseurs à la connaissance des matériaux. Le parcours s'appuie en ce domaine sur une collaboration avec l'Institut de recherches du CNRS sur les Archéomatériaux - Centre de recherche en Physique appliquée à l'Archéologie (IRAMAT-CRP24).

Les enseignements sont cohérents par rapport aux objectifs de la formation. Pour chaque module, sont présentés l'ensemble des intervenants, les finalités et les principaux contenus. Les débouchés en matière d'insertion professionnelle sont bien décrits et déclinés selon les deux parcours. Les postes effectivement occupés par les diplômés confirment les visées de la formation. La présence, parmi les enseignements, de modules orientés vers la connaissance des acteurs et des métiers du patrimoine ainsi que vers la préparation à l'insertion professionnelle, témoigne de la mise en place, dès la première année, d'outils pédagogiques destinés à préparer les étudiants à la vie active.

Il n'est pas fourni d'indications sur les modalités et les outils mobilisés pour porter à la connaissance des étudiants les fiches des cours, la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) et autres supports concernant les savoirs et savoir-faire à développer et les débouchés. Cela ne permet pas d'évaluer les actions menées dans ce domaine.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Patrimoine et musées* se caractérise par une offre particulière au sein des masters de son domaine disciplinaire, car il propose une formation à la fois générale et spécifique, centrée sur deux figures professionnelles complémentaires : le médiateur et le régisseur/spécialiste de la conservation préventive. En ce sens, il sollicite des candidatures issues de son territoire de référence, mais s'adresse aussi aux niveaux national et international.

Le positionnement du master par rapport à son département et son unité de formation et recherche (UFR) est présenté de façon claire. Est précisé l'existence de passerelles et de mutualisations avec deux autres masters en *Histoire de l'art* et *Ingénierie du projet culturel*, sans pour autant en approfondir les modalités.

La formation intègre les apports d'enseignants-chercheurs issus de la recherche fondamentale, notamment en histoire de l'art, ainsi que les résultats des programmes portés par l'IRAMAT-CRP24 et par le Centre François Georges Pariset. Fait particulièrement appréciable, plusieurs projets élaborés par les étudiants dans le cadre des modules pratiques se sont adossés, au cours des années, aux programmes développés par ces deux entités. Toutefois, le master ne fait pas état d'un rattachement institutionnalisé à un laboratoire ou à une autre structure d'appui à la recherche. Cela pourrait certainement faciliter les liens entre pédagogie et recherche, notamment du point de vue de la poursuite des études en doctorat, et conforter la dimension recherche de la formation, même si le but affiché est en premier lieu la professionnalisation.

Le master entretient des liens serrés avec le milieu socioprofessionnel de référence. Un nombre important d'intervenants issus du monde professionnel est intégré à l'activité pédagogique. Le dossier fait aussi état de nombreux échanges, collaborations et accords avec des institutions et des acteurs du monde du patrimoine et de la culture aux niveaux local, régional et national. En revanche, aucun partenariat avec des établissements

d'enseignement supérieur étrangers n'est évoqué, ce qui est regrettable. En dépit de la difficulté à trouver des formations équivalentes, cet aspect mériterait d'être renforcé. Il pourrait faciliter la mobilité des étudiants et les échanges scientifiques surtout, compte tenu de la forte dimension internationale des métiers concernés et des procédés de gestion du patrimoine.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est présentée de façon claire et est conforme au système européen de crédits d'enseignement (crédits ECTS). La formation propose un parcours de spécialisation progressive cohérent avec les objectifs affichés. La première année, les étudiants apprennent les fondamentaux théoriques, juridiques et techniques de la connaissance du patrimoine et des monuments historiques, tous domaines confondus ; la deuxième année, ils se confrontent aux notions générales et spécifiques aux deux parcours et réalisent un stage professionnalisant ou une période d'apprentissage d'au moins trois mois auprès d'un établissement en France ou à l'étranger. Le second et le troisième semestre sont aussi consacrés à la réalisation d'un projet collectif de « valorisation patrimoniale et culturelle » qui traduit dans la pratique les enseignements théoriques. En outre, grâce à la possibilité au troisième semestre, de suivre l'intégralité des enseignements des deux options, les étudiants peuvent obtenir un complément de diplôme mentionnant leur double formation.

Tout au long de ces deux années, des unités d'enseignement destinées à l'acquisition des compétences transversales, principalement l'étude de langues étrangères, complètent le cursus. En revanche, la possibilité de poursuivre les études par une inscription doctorale, dans le cadre d'un parcours spécifique au master, n'est pas évoquée.

La formation accueille des étudiants en formation tout au long de la vie, et en situation de handicap. Est également mentionnée l'attribution du diplôme par validation des acquis de l'expérience (VAE) ou validation des acquis personnels & professionnels (VAPP). Ces aspects auraient mérité d'être davantage développés afin de montrer les réelles retombées sur l'organisation de la formation, de la mise en place de cursus destinés aux différents publics. La formation n'est pas proposée en alternance. De fait, la mise en œuvre de l'alternance, compte tenu de l'organisation de l'offre de formation, basée sur des cours en présentiel et sur la mise en pratique des acquis théoriques, se révélerait particulièrement compliquée.

L'équipe souligne le fait que, tant pour les métiers de la médiation que pour ceux de la régie, l'approche compétences constitue la base à partir de laquelle sont formulés les enseignements et les activités pédagogiques. Cependant, les actions entamées pour mettre en application cette démarche ne sont pas présentées, et il est donc difficile de saisir la manière dont elle est intégrée à la pédagogie. Différents outils sont mobilisés par l'équipe enseignante pour aider les étudiants à identifier l'évolution des acquis et à élaborer un portefeuille de compétences.

Bien que le master ait principalement une vocation professionnalisante, la formation inclut plusieurs activités pédagogiques destinées à initier les étudiants à la méthodologie de la recherche. Parmi celles-ci, on apprécie l'obligation de valider deux unités d'enseignement (UE) dans des masters recherche et surtout les échanges, lors de la réalisation d'un travail pratique commun, avec différents acteurs du monde de la recherche, ce qui peut se traduire par la valorisation de ce travail dans le cadre de projets scientifiques.

En ce qui concerne l'acquisition de compétences transversales facilitant l'insertion professionnelle, la formation fait état de plusieurs activités, dont l'organisation et les objectifs sont clairement définis. La validation du stage (trois mois minimum) en fin de M2, encadré par un enseignant, est nécessaire pour l'obtention du diplôme. Le master encourage aussi la réalisation d'un stage en M1, à titre volontaire, et les activités en lien avec l'association Archimuse Bordeaux, créée par les étudiants et anciens étudiants afin de promouvoir des actions de médiation et valorisation du patrimoine à l'échelle locale et régionale. Notons aussi que le module pratique, qui occupe plus de deux semestres, familiarise les étudiants avec la dynamique d'équipe et les différents rôles de coordination nécessaires pour la production d'un projet concret.

L'internationalisation de la formation se limite à l'enseignement de langues étrangères et, faute d'informations plus précises, n'apparaît pas se traduire par une véritable politique d'échanges propres au master.

L'utilisation et la mise à disposition de supports numériques sont intégrées dans l'offre de formation sous différentes formes, sans pour autant faire l'objet d'enseignements ou d'applications spécifiques.

En dehors de l'utilisation de *Compilatio* (logiciel de détection des plagiat), les actions mises en œuvre pour sensibiliser les étudiants à l'intégrité scientifique ne sont pas précisées, ce qui ne permet pas d'évaluer la réelle implication du master dans ce domaine.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique se compose d'enseignants-chercheurs dont la liste n'est pas précisée et d'une quarantaine d'intervenants issus d'institutions patrimoniales et culturelles. Toutefois, la seule liste des intervenants extérieurs fournie ne permet pas d'apprécier les volumes d'enseignements assurés par ces professionnels, ni l'adéquation de leurs interventions aux enseignements et objectifs de la formation.

Le pilotage de la formation repose sur deux enseignants-chercheurs et un enseignant-chercheur associé issu du monde professionnel. La gestion administrative est confiée à une responsable commune à tous les masters professionnalisants de l'unité de formation et de recherche (UFR). Les informations relatives à l'organisation, à la composition, aux besoins et à la périodicité des comités de pilotage et du conseil de perfectionnement, sont trop succinctes pour permettre d'évaluer son adéquation aux besoins de la formation.

La formation indique plusieurs modalités de contrôle et d'évaluation. En revanche, la constitution et le rôle des jurys, ainsi que la formalisation de l'approche par compétences ne sont pas évoqués.

Dispositif d'assurance qualité

La formation affiche une attractivité remarquable : plus de 200 dossiers de candidature par année, provenant aussi de l'étranger, pour un maximum de 26 places. Le recrutement se fait en M1 sur dossier, suivi d'un oral. Le nombre d'inscrits apparaît pertinent par rapport aux spécificités de la formation et aux débouchés et peu d'étudiants abandonnent la formation en cours d'études.

Le flux des étudiants, leur provenance, leur taux de réussite intermédiaire et finale, leur insertion dans le monde du travail font l'objet d'un suivi de qualité, réalisé dans le cadre d'enquêtes assurées au niveau central par l'université. À cela, s'ajoutent les actions menées par le master en lien avec l'association Archimuse.

Il existe un dialogue constant entre les étudiants et l'équipe pédagogique. Les nombreuses offres de stages témoignent aussi de l'appréciation positive de la formation de la part de son milieu socioprofessionnel. Toutefois, les modalités d'évaluation des enseignements et celles de l'évaluation interne ne sont pas suffisamment renseignées pour qu'on puisse en saisir la portée et l'action dans la modification du cursus. Une meilleure formalisation aiderait certainement à valoriser davantage le master dans le panorama des offres de formation dans son domaine.

Résultats constatés

Le master a un fort taux de pression ; un candidat sur 10 est admis en première année, ce qui témoigne de sa grande attractivité. L'origine des étudiants est connue et manifeste une certaine diversité.

Les effectifs sont stables et comprennent entre 20 et 22 étudiants par an et par niveau. Le taux de réussite est très élevé, proche du 100 % des inscrits. Le suivi des diplômés à 30 mois est réalisé par les services de l'Université Bordeaux Montaigne. En ce qui concerne les résultats de la dernière enquête relative à la situation au premier décembre 2018 des diplômés de 2016, le taux d'insertion est haut (88,2 %) : 53 % des diplômés en emploi ont un contrat à durée indéterminée dans le domaine de l'art ou de la culture et 97 % déclarent que leur activité est tout à fait en adéquation avec leur domaine de formation. Des données au premier décembre 2019 concernant les diplômés de 2017 avec un taux de réponse de 86 % (19 sur 22 diplômés) montrent que 16 % sont en poursuite d'études et 74 % en emploi (36 % en contrat à durée indéterminée et 93 % en adéquation avec le domaine professionnel de référence).

La poursuite des études avec une inscription doctorale est très rare, témoignage de la vocation éminemment professionnalisante de la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Excellente articulation entre la formation et le monde professionnel
- Formation reconnue avec un excellent taux de réussite
- Équipe pédagogique intégrant de nombreux professionnels
- Suivi des étudiants et de l'insertion professionnelle des diplômés très efficace

Principaux points faibles :

- Liens avec la recherche faiblement formalisés
- Pilotage insuffisamment explicite
- Dimension internationale peu développée

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Patrimoine et musées* de l'Université Bordeaux Montaigne, formation reconnue avec un excellent taux de réussite, présente une remarquable articulation entre pédagogie et monde professionnel. Cependant, afin d'améliorer davantage l'offre et la qualité pédagogique, il faudrait développer l'approche par compétences et les dispositifs de pilotage. Un rattachement plus lisible à la recherche, favorisant les liens avec la poursuite des études des diplômés, ainsi qu'une plus grande ouverture à l'international, ne peuvent qu'être encouragés.

MASTER SCIENCES DES RELIGIONS ET SOCIÉTÉS

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

Le master *Sciences des religions et Sociétés* a pour objectif la connaissance des principales traditions religieuses et spirituelles dans le monde, l'analyse des fonctions du religieux et des interactions avec les sociétés, en tenant compte de la dimension historique. Il permet de compléter la préparation de différents concours, participe à la formation tout au long de la vie des professionnels confrontés aux questions religieuses ; il permet aussi la poursuite d'études en doctorat. Il s'agit d'une formation sur deux ans en présentiel, avec un seul parcours. L'enseignement a lieu à Bordeaux et dans l'agglomération ; la formation à distance est possible et une partie des études peut être faite à l'étranger dans une université partenaire.

Analyse

Finalité de la formation

Le site de l'université et la plaquette d'information précisent de manière claire les objectifs, les compétences à acquérir, le contenu et les débouchés de la formation. Le tout est parfaitement détaillé dans le supplément au diplôme.

Les débouchés professionnels affichés sont très vastes (concours de la fonction publique, domaine médical, police, justice,...) et indiqués de manière relativement générale, mais c'est assez normal pour une formation donnant une culture générale de qualité sur les questions religieuses. Cependant, il manque les métiers précis en lien avec la formation obtenus par les diplômés alors qu'il est ouvert depuis 2005, sans doute parce que ce sont déjà des professionnels qui souhaitent dans le cadre de leur métier, acquérir cette formation. En effet, une particularité de ce master est qu'il est suivi par de nombreux professionnels en reprise d'études ayant besoin de compétences dans le domaine religieux et pour qui la question des débouchés ne se pose pas de la même manière que pour les étudiants primo-entrants. La possibilité d'une poursuite d'études en doctorat est indiquée, mais de manière imprécise, renvoyant aux règles des écoles doctorales.

Positionnement dans l'environnement

Ce master est le seul dans son domaine dans tout l'ouest de la France et n'a d'équivalent qu'à Paris, Lyon et Arras. Il est en lien avec l'Institut européen de sciences des religions (EPHE, Paris) et est partenaire du Musée d'Aquitaine de Bordeaux. Les partenariats internationaux sont bien indiqués.

La richesse reconnue de l'UBM en spécialistes des religions et les liens avec l'EPHE permettent un bon adossement à la recherche. De nombreux centres de recherche de l'établissement (non précisés car ils sont visiblement nombreux et de disciplines très variées) participent à la formation par le biais de séminaires, journées d'études ou colloques dans différentes disciplines. Le master est aussi adossé à la journée de la laïcité, et a établi un partenariat avec la Mairie de Bordeaux et l'association Coexister, ainsi que des conventions avec les Universités de Californie, de Winnipeg et de Saint Joseph (Beyrouth). La perspective d'une mention *Religions et sociétés* au sein de l'école doctorale permettrait de positionner davantage le master comme un axe fort de l'université, les discussions sont en cours.

Les possibilités d'échanges internationaux sont indiquées, mais sans insistance particulière. Il est cependant à noter que la formation à distance (60 % des étudiants) permet à de nombreux étudiants de suivre le master depuis l'étranger.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée avec un seul parcours en quatre semestres, le M1 étant consacré à la présentation des grandes religions et de leur impact régional, le M2 approfondit les connaissances et envisage les rapports entre religions et États. Chaque unité d'enseignement (UE) est dotée d'un nombre défini d'*European Credits Transfer System* (crédits ECTS). Les conditions d'entrée dans le master (toute licence de sciences humaines et sociales et de droit) sont indiquées mais rien n'est dit sur la manière dont est gérée pédagogiquement la diversité de ces étudiants. Tout au plus sait-on que de nombreux étudiants, notamment salariés, font leur parcours en trois ou quatre ans. En dehors des cours magistraux (CM) majoritaires, la formation prévoit des enquêtes de terrain, des rencontres avec des responsables religieux et des fidèles, l'assistance à des cérémonies religieuses, la participation à des séminaires de recherche.

La formation peut être suivie à distance, mais les documents fournis ne permettent pas de savoir quels dispositifs sont mis en œuvre ; il existe néanmoins un environnement numérique de travail (ENT) complétant les enseignements. La validation des acquis de l'expérience (VAE) est proposée, mais les documents ne nous en disent pas plus. Un effort de présentation est donc nécessaire pour les étudiants qui ne sont pas primo-apprenants.

L'approche par compétences ne semble pas encore envisagée, en dehors de l'étiquetage "bloc compétences transversales" de certaines UE.

Les évaluations se font principalement par des examens terminaux écrits, mais aussi par le biais de huit comptes-rendus de conférence, séminaires, etc. présentés de façon critique. Un mémoire de recherche d'une centaine de pages est demandé en fin de M2.

Les stages proposés sont facultatifs et de n'ont pas de durée prédéfinie, ce qui peut être un problème pour la professionnalisation des étudiants qui ne sont pas déjà dans la vie active ; le rapport de stage est noté. Aucune UE n'est d'ailleurs spécifiquement dédiée à la professionnalisation. Les compétences transversales utiles pour l'insertion professionnelle se limitent à l'étude de l'anglais (niveau à atteindre non précisé) et à des cours de documentation. Il n'y a pas d'insistance particulière sur le numérique.

La formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique sont présentes dans le programme de la formation.

Pilotage de la formation

Un des points forts est la grande diversité disciplinaire des enseignants, bien identifiés dans la maquette, et des spécialistes issus d'autres universités participent à la formation. En revanche, il n'est pas fait mention d'intervention de professionnels issus du monde socio-économique ou associatif.

Le pilotage de la formation est assuré par le responsable du master et un petit groupe de collègues. Mais les modalités précises ne sont pas connues. Les moyens administratifs et pédagogiques alloués au master ne sont pas clairement définis. Une salle de cours lui est réservée et il y a une gestionnaire de scolarité, ce qui pourrait être suffisant pour les cours en présentiel dans la mesure où d'autres services collaborent au master. Mais rien n'est dit sur d'éventuels moyens liés à la formation à distance. Le conseil de perfectionnement devrait s'étoffer: il ne comprend que deux anciens étudiants, des personnalités extérieures dont on ne connaît ni le nombre ni la qualité, les enseignants (en nombre non précisé) ; il se réunit une fois par an.

L'évaluation des connaissances (modalités, nombre de crédits ECTS, principe de seconde chance) est bien explicitée pour les étudiants. Ceux-ci peuvent obtenir des certifications.

Dispositif d'assurance qualité

De nombreux indicateurs permettent de suivre l'évolution des effectifs, les taux de réussite, les abandons et les échecs. En revanche, il manque des données sur le devenir professionnel des anciens étudiants. On ne dispose pas de données sur le nombre de places disponibles dans le master ni sur les critères de recrutement.

L'université publie ces données mais on ne sait pas comment elles sont analysées ni dans quelle mesure elles contribuent à l'amélioration du parcours de formation, ou sont prises en compte (ou connues) dans le conseil de perfectionnement. Rien n'est explicité sur l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants, en dehors de la mention de fiches d'évaluation renvoyées par les étudiants.

Résultats constatés

Le master bénéficie d'une attractivité certaine, avec entre 50 et 80 inscrits la plupart du temps en M1, entre 37 et 54 en M2 (dont environ la moitié à distance). Ils sont pour la majorité, souvent aux 2/3, extérieurs à la région Nouvelle Aquitaine (dont entre 10 et 25 % d'étrangers). Environ les 3/4 ont un bac général (*Lettres* en majorité). Les femmes sont assez nettement majoritaires. Les taux de réussite en deux ans sont assez faibles, en raison du grand nombre d'étudiants salariés : entre un tiers et la moitié des inscrits, suivant les années. Ce sont les bacheliers généraux qui réussissent le mieux. Les indicateurs ne permettent pas de calculer la réussite sur une plus longue période. Moins de la moitié des inscrits se présente aux examens, sans qu'on sache s'il s'agit d'abandons définitifs ou du passage du master en trois ou quatre ans, voire plus. Cela témoigne à la fois de l'intérêt et de l'attractivité du master et de la difficulté à accompagner la diversité des publics étudiants.

Pour le devenir des diplômés, n'est fournie qu'une analyse très succincte de la promotion 2016. Au bout de deux ans, seuls 17 % ont un emploi (dans l'enseignement) ; la plupart étaient déjà insérés professionnellement (ou retraités) et ne le signalent pas. L'insertion professionnelle, en particulier dans le domaine des religions, est donc particulièrement difficile à obtenir.

Cela explique que 75 % des diplômés ayant répondu (12 sur 17 diplômés) continuent des études après le M2. Deux ans après, ils sont encore 58 % à le faire (quelques uns en doctorat). Mais il est probable que pour un certain nombre d'inscrits, l'important est la formation, mais pas toujours le diplôme lui-même (retraités, salariés déjà en fonction).

Conclusion

Principaux points forts :

- Une attractivité certaine, au delà des frontières
- L'aspect très pluridisciplinaire de la formation
- Le positionnement dans la région et le pays

Principaux points faibles :

- Un manque d'information sur le devenir professionnel des diplômés, souvent déjà engagés dans la vie active (ou retraités)
- La faible prise en compte de la diversité des origines des étudiants
- Un taux de réussite assez faible, une partie des étudiants cherchant une formation et non un diplôme

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Sciences des religions et Sociétés* est une formation pluridisciplinaire, attractive et bien positionnée dans l'environnement académique. Il est difficile d'évaluer un certain nombre de points (réussite, insertion professionnelle) pour deux raisons : manque de données précises et spécificités de la formation suivie en grand nombre par des salariés. Pour les autres au moins, il faudrait renforcer le côté professionnalisant de la formation, avec des stages obligatoires, des liens plus forts avec les employeurs potentiels, une formation aux concours et aux entretiens d'embauche. Un accompagnement individualisé des étudiants permettrait d'augmenter le taux de réussite, et d'aider les salariés à mieux organiser leur temps de travail personnel. Enfin, il faudrait renforcer le dispositif d'assurance qualité et en particulier préciser le rôle du conseil de perfectionnement.

MASTER TOURISME

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

Le master *Tourisme*, avec un parcours unique *Aménagement et gestion des équipements, sites et territoires touristiques* (AGSTT), a pour objectif de former des cadres et dirigeants d'organismes locaux du tourisme (essentiellement des offices de tourisme), des secteurs institutionnels ou associatifs, et des entreprises du tourisme. Le master, dispensé en présentiel à Pessac, est proposé en formation initiale, en alternance pour favoriser l'accueil de salariés, et également en apprentissage depuis 2019.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de cette formation sont clairs et l'organisation des enseignements est en phase avec le positionnement de la formation. Le master a vocation à fournir aux étudiants un enseignement appliqué pour des cadres et dirigeants d'organismes locaux de tourisme (Fédération Nationale des offices de tourisme, Mission des offices de tourisme Nouvelle Aquitaine - MONA). L'équipe enseignante comprend des universitaires (toutes disciplines) et des professionnels, majoritaires, qui participent également de manière active au développement du master *Tourisme* et viennent assurer l'objectif d'enseignement appliqué. La gamme des enseignements proposés est cohérente avec les objectifs de la formation.

Positionnement dans l'environnement

Excepté l'indication de l'admission d'étudiants provenant d'universités en région Nouvelle Aquitaine, le positionnement du master au niveau local, régional et national n'est pas précisé.

La formation est liée à l'unité mixte de recherche (UMR) Passages, et à l'équipe d'accueil Médiations, informations, communication, arts (MICA). Le responsable de la formation est inscrit dans la dynamique du Groupement d'intérêt scientifique (GIS) Études touristiques, dont un programme de recherche offre des possibilités de travaux de terrain aux étudiants du master.

La formation a développé de nombreux liens avec le monde socio-économique régional et international du tourisme (Centre international d'Art Pariétal, Lascaux, SEMITOUR, Unesco...). Une convention avec la Fédération nationale des offices de tourisme permet aux étudiants d'obtenir la délivrance du titre de "chargé de projet e-tourisme". D'ailleurs, le master a développé un programme de recherche-action (un partenariat pour la première année de master - M1, et quatre à cinq partenariats pour la seconde de master- M2). La collaboration avec la Mission des offices de tourisme nouvelle-aquitaine (MONA) permet de proposer des ateliers ancrés dans des problématiques professionnelles, notamment dans le domaine de la communication numérique en M1 et un atelier de projet en M2.

En termes d'ouverture à l'international, la formation a quatre accords ERASMUS (Roumanie, Espagne, deux en Italie), deux autres accords sont en cours de négociation (Maroc et Sénégal).

Organisation pédagogique de la formation

Le master comporte un seul parcours : *Aménagement et gestion des équipements, sites et territoires touristiques* (AGEST). La formation permet une spécialisation progressive. Après un semestre 1 consacré aux fondamentaux (économie du tourisme, management de projet, etc.), le semestre 2 porte sur les aspects financiers et marketing des projets, le semestre 3 sur la gestion d'offices de tourisme et la gouvernance des territoires.

La formation est également possible en alternance (apprentissage). Elle intègre des possibilités de validation des acquis de l'expérience (VAE), adapte son parcours aux profils spécifiques (sportif de haut niveau, handicap), et offre une possibilité d'alternance pour faciliter des reprises d'étude par des salariés pour une formation tout au long de la vie.

L'enseignement est organisé en blocs de compétence avec des liens très prononcés avec le monde professionnel qui propose des projets aux étudiants. Les démarches recherche-action et projet sont prépondérantes dans la formation, avec des cours magistraux qui sont suivis de travaux dirigés (TD) parfois *in situ* (Centre international d'Art pariétal de Montignac) mettant en application les enseignements en fonction des profils étudiants et des demandes concrètes des professionnels.

La recherche est présente avec un module d'initiation à la recherche incluant la recherche documentaire en M1, et avec l'orientation recherche-action dans les projets proposés par des commanditaires (offices de tourisme, etc.).

La formation favorise l'acquisition de compétences transversales à travers l'alternance, les projets pour des commanditaires, les interventions de professionnels et les stages. Les étudiants des deux années de master participent activement chaque année aux rencontres du *e-tourisme* institutionnel à Pau, un événement renommé dans le secteur du tourisme. Un stage obligatoire de trois mois minimum doit être effectué en M1 et un autre de cinq mois minimum en M2.

Des cours d'anglais sont présents dans le parcours et le cours de veille *Marketing* est enseigné en anglais. Notons que les étudiants pourront, à partir de la rentrée 2020, bénéficier d'une préparation à la certification *Linguaskills* (BULATS). Des étudiants peuvent effectuer en parallèle un master d'études chinoises.

Le numérique tient une place importante dans les enseignements (création et la gestion de contenus web, stratégie *e-tourisme*) tout comme dans les projets réalisés par les étudiants. Soulignons aussi la possibilité d'obtenir le titre de chargé de projet *e-tourisme*.

La sensibilisation à l'intégrité scientifique et professionnelle se fait à travers les enseignements et l'usage d'un outil de détection de plagiat (*Compilatio*).

Pilotage de la formation

L'équipe est multi-disciplinaire mais les informations fournies ne permettent pas d'apprécier le volume des enseignements assurés par des professionnels (présentés comme nombreux). Une grande partie des enseignements en sciences de gestion (marketing, comptabilité, analyse financière, techniques d'enquête) est assurée par un seul enseignant (docteur en aménagement de l'espace et urbanisme), responsable du master. Il existe un conseil de perfectionnement dirigé par un professionnel extérieur (chargé de mission à la MONA), mais on ne connaît pas sa régularité. Les cours sont régulièrement évalués par les étudiants.

Des certifications sont proposées (*Linguaskill* et chargé de projet *e-tourisme*). Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont précisées dès la rentrée. Tous les enseignements sont évalués en contrôle continu sauf la soutenance du stage. Les référentiels de compétences pour chaque cours sont clairement indiqués. Le principe de "seconde chance" est intégré.

Dispositif d'assurance qualité

L'observatoire des étudiants permet un suivi des dossiers de candidature et des explications sont données aux candidats sur la décision du jury de sélection. La transparence du recrutement se fait à travers l'utilisation de l'outil Apoflux, qui permet une analyse de l'attractivité, mais ces données ne sont pas fournies.

Un tableau sur la réussite des étudiants identifie un taux global de 100 % avec une analyse très fine des résultats. En 2018/2019, la répartition des mentions obtenues indique une proportion relativement élevée de mentions bien (73 % en M2), le reste de la promotion se répartit entre 13 % de mention assez-bien et 13% de mention très Bien (27 % en 2017/2018).

Le suivi qualitatif des diplômés est assuré à travers le réseau des diplômés. L'animation du réseau des anciens se fait essentiellement par les réseaux sociaux. En complément, il y a l'enquête annuelle de l'Observatoire des étudiants.

La formation est labellisée par la conférence des formations d'excellence en Tourisme ; 91% des étudiants ayant répondu à l'enquête de satisfaction (11 étudiants) ont une bonne appréciation de leur formation. Dans leur ensemble, les cours sont bien appréciés hormis ceux de formation à la recherche (26 % de « plutôt » ou « pas du tout » satisfait). Cependant, ces résultats doivent se lire à la lumière de la faible participation des répondants (8 étudiants sur 37 ont répondu en 2020).

L'équipe réfléchit, avec son conseil de perfectionnement, à l'ouverture d'un nouveau parcours dans un horizon court. Le département a pour projet l'élaboration d'un diplôme universitaire *Manager d'organisme local de tourisme*.

Résultats constatés

Le master est une formation à taille humaine avec une vingtaine d'étudiants par promotion. Le taux de réussite est proche de 100 %.

Le suivi des diplômés à 30 mois est indiqué pour la promotion 2016 : 88 % sont en emploi et 79 % en contrat à durée indéterminée. Les emplois obtenus correspondent au positionnement de la formation et 79 % des étudiants sont dans des emplois niveau cadre ; 57% de ces diplômés estiment que leur emploi correspond à leur domaine de formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un enseignement ancré dans la pratique
- Des liens étroits avec le monde socio-professionnel
- Une approche par les compétences initiée

Principaux points faibles :

- Une internationalisation du parcours perfectible
- Une évaluation des enseignements effectuée par trop peu d'étudiants
- Des étudiants ne percevant guère l'intérêt immédiat de la recherche

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Tourisme*, parcours AGSTT, est une formation cohérente qui a développé une vraie réflexion sur les attentes métiers des professionnels. Le lien avec le laboratoire de recherche est évident mais l'intégration de la formation en recherche dans les maquettes du master doit être améliorée. Il faudrait améliorer le taux de retour des étudiants aux différentes enquêtes : évaluation des enseignements et suivi des diplômés.

MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

Présentation de la formation

La mention *Urbanisme et aménagement* recouvre trois parcours de master : *Urbanisme : Stratégie, Projet et Maîtrise d'Ouvrage* (USPMO) ; *Urbanisme : Paysage, Évaluation environnementale et Projets de Territoire* (UPEPT) ; Double-Diplôme Bordeaux-Florence (DDBF). Il s'agit de formations professionnalisantes précédées par une année préparatoire en troisième année de licence (L3) *Aménagement, Urbanisme et Développement Territorial Durable*, mention géo-aménagement (L3 AUDTD). Les parcours USPMO et UPEPT partagent un important tronc commun et sont co-accrédités avec l'École Nationale d'Architecture et du Paysage de Bordeaux (ENSAPBx) depuis 2006. Le parcours DDBF, ouvert en 2018, est un double-diplôme co-délivré par l'Université Bordeaux Montaigne et l'Université de Florence (master PPCT *Pianificazione e progettazione della città e del territorio*, Département d'architecture – DIDA, UNifi) ; la première année de master (M1) est réalisée à Florence et la deuxième année de master (M2) au sein du M2 USPMO ou UPEPT selon le choix des étudiants. L'objectif de la mention est de former des professionnels capables d'élaborer et conduire des projets d'aménagement et d'urbanisme à différentes échelles, dans un contexte pluridisciplinaire et de négociations multi-partenariales. Le master est proposé en formation initiale classique ou par alternance (contrats de professionnalisation ou d'apprentissage), et en formation continue. Sauf pour le M1 du double-diplôme, les enseignements ont lieu sur le campus de Pessac.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairs, affichés et connus des étudiants et autres parties prenantes via les outils de communication de la formation. Les connaissances et compétences à acquérir par la formation sont définies, affichées et connues, la fiche des modalités de contrôle des connaissances (MCC) étant accessible en ligne. La formation pour ses parcours USPMO et UPEPT répond au référentiel de compétences de l'Office professionnel de qualification des urbanistes (OPQU) avec lequel elle a passé une convention, et de l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU) qui la labellise. Les enseignements proposés sont cohérents avec les objectifs, et bénéficient de la co-accréditation avec l'École nationale supérieure d'architecture et du paysage de Bordeaux (ENSAPBx).

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate sont affichés et portés à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes, via la page de la formation sur le site de l'établissement. Ils sont en adéquation avec les enseignements de la formation. Les possibilités de poursuite d'étude sont affichées mais n'attirent que peu de candidats. La formation présente une bonne adéquation avec sa fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et propose des certifications additionnelles spécifiques au domaine de l'aménagement et de l'urbanisme.

Positionnement dans l'environnement

La filière *Urbanisme* portée par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (IATU) de la L3 au doctorat est la seule existante en Nouvelle-Aquitaine. Les parcours USPMO et UPEPT sont co-accrédités avec l'ENSAPBx depuis 2016. Ce partenariat se traduit par une participation d'enseignants de l'ENSAPBx à hauteur de 250 h pour le parcours USPMO et de 55 h pour le parcours UPEPT. La poursuite d'étude des étudiants qui le souhaitent dans les formations de paysage ou d'architecture, est favorisée dans le cadre de la convention de co-accréditation. Cette co-accréditation permet également la mise à disposition des ressources de l'ENSAPBx, principalement informatiques - trop peu développées à l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) dans leur volet traitement graphique -, mais aussi documentation et salles.

Pour les étudiants de l'Université de Bordeaux (droit, sciences politiques, sociologie urbaine), les M2 sont accessibles directement en post-diplôme, répondant à leur attente d'une double qualification disciplinaire. De même, un petit nombre d'étudiants de la formation intègre un autre master de l'Université de Bordeaux (droit de l'urbanisme principalement) à l'issue de leur master avec le même objectif de double compétence.

Au niveau national et européen, l'intégration de la filière urbanisme bordelaise dans le réseau de l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU) France-Europe se traduit pour les étudiants par des activités inter-associations et la participation au challenge annuel.

Pour les enseignants, elle se traduit par leur participation aux colloques annuels de l'association et à ses réseaux de recherche (Mobilités, Transport, Aménagement, Urbanisme, MotAU et Pédagogie en aménagement et urbanisme, PédagAU).

La formation s'appuie sur une équipe d'enseignants-chercheurs rattachée à l'unité mixte de recherche (UMR) 5319 Passages et s'y inscrivant dans les axes transition et médiation. Des partenariats ponctuels sont également mis en œuvre avec l'UMR 5113 Groupe de recherche en économie théorique et appliquée (GRETHA) de l'Université de Bordeaux et les réseaux du groupement d'intérêt public de recherche dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'habitat (GRIDAUH) et du groupement de recherche sur l'administration locale en Europe (GRALE). Un nombre significatif de stages de master est réalisé dans le cadre de contrats de recherche du laboratoire, en particulier avec les collectivités territoriales.

Les représentants du monde socio-professionnel participent à la conception et à la mise en œuvre de la formation. Ils assurent la moitié des enseignements. La formation dispose de deux professeurs associés (PAST), anciens diplômés de la formation. Elle dispose d'un vivier important d'anciens qui forment un réseau-ressource pour l'insertion professionnelle des diplômés et les offres de stage, et participent aussi au forum annuel des métiers de l'urbanisme. Des conventions sont signées chaque année avec les partenaires professionnels, publics jusque-là, des ateliers de projet d'urbanisme (Port de Bordeaux, SNCF Immobilier, Communauté d'Agglomération du Marsan, Pays Médoc, communes de Gironde, etc.) et d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Les étudiants participent également à des *workshops* d'ateliers courts hors maquette.

Un partenariat de recherche avec le Département architecture (Dida) de l'Université de Florence (UNIFI) a conduit au double diplôme mis en place en 2018, avec un M1 à Florence et le M2 à Bordeaux. Une convention Erasmus + a également été mise en place en 2018 avec l'École d'architecture de l'Université de Cagliari, dans un premier temps à l'intention de doctorants dans la perspective de cotutelles, mais également d'accueil de certains étudiants en master. De même, une convention avec l'École d'architecture de l'Université d'Hanoï permet à des étudiants, depuis 2018, issus de la L3 *Aménagement, urbanisme et développement territorial durables* (AUDTD) et acceptés en M1, d'y réaliser leur premier semestre de M1. A travers les partenariats avec les universités de Florence, Cagliari et Hanoï, la formation connaît une nette amélioration de son internationalisation. Elle étoffe ainsi la mobilité étudiante et enseignante. Par ailleurs, elle applique très normalement le système des *European Credits Transfer System* (crédits ECTS).

Organisation pédagogique

La formation est organisée en deux niveaux, M1 et M2, pour ses trois parcours. Les parcours USPMO et UPEPT présentent un corpus d'enseignements spécifiques à chaque parcours adossé à un tronc commun d'enseignements pluridisciplinaires en M1 et en M2, conforme aux attendus de la fiche RNCP. Les enseignements sont dispensés à mi-temps en début de semaine en M1 (du lundi au mercredi) et en fin de semaine en M2 (du jeudi au samedi matin). Comme indiqué lors des précédentes habilitations, le M2 se déroule sur deux années universitaires du fait de cette organisation à mi-temps qui permet à des professionnels de le suivre sans interrompre totalement leur activité. Cette organisation a contribué au passage à l'apprentissage en 2018. La formation est donc ouverte à l'ensemble des profils. En dehors des étudiants déjà dans la vie active, la formation accueille les publics spécifiques (porteurs de handicap, sportifs de haut niveau). Les validations des acquis de l'expérience (VAE) sont pratiquées et le passage en blocs de compétence devrait faciliter l'augmentation des demandes en ce sens.

Les compétences acquises à l'issue de chacun des enseignements sont précisées sur le site de l'université et du département IATU, Institut d'aménagement, de tourisme et d'urbanisme. La pédagogie s'appuie sur les projets et les nombreux travaux de groupes en ateliers.

Un séminaire de recherche permettant l'apprentissage de la démarche scientifique, d'une pensée réflexive en urbanisme et de la maîtrise des techniques de la recherche documentaire est organisé aux deux semestres de M1. Il est préparatoire au mémoire universitaire soutenu en fin d'année. En M2, le suivi du mémoire est individuel. Une note de cadrage des mémoires en M1 et M2 en précise les attendus de fond, d'éthique et de forme. La poursuite d'étude en doctorat est rare bien que possible au sein du laboratoire Passages et de l'École doctorale Montaigne-Humanités.

Les projets et stages constituent des modalités pédagogiques essentielles, spécifiquement accompagnées et encadrées ; leurs modalités d'évaluation sont explicitées et connues des étudiants. La recherche de stage est accompagnée par l'équipe pédagogique. C'est le vecteur essentiel de la découverte du monde professionnel même si un forum des métiers de l'urbanisme est organisé chaque année.

Des cours d'anglais de l'aménagement sont assurés aux deux niveaux de la mention (24 h en M1 et 12 h en M2). Il n'existe pas d'enseignements disciplinaires en anglais dans la formation. L'Université propose des certifications en langue anglaise mais elles sont peu sollicitées. L'organisation de *workshops* internationaux dans le cadre des voyages d'étude permet aux étudiants de mobiliser leurs compétences linguistiques (anglais en particulier) en situation pratique.

L'offre numérique se concentre sur les outils-métier (cartographie, traitement d'images, conception graphique et analyse de données). Les apports des outils numériques restent modestes en raison d'un manque d'équipements et de formation.

Un logiciel de détection des plagiat (*Compilatio*), dont l'existence et l'usage sont connus des étudiants, est mis à disposition des enseignants. Les étudiants sont sensibilisés à la question éthique dans le cadre des enseignements de méthodologie de mémoire.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire. Elle comprend quatre enseignants-chercheurs en aménagement de l'espace et urbanisme, et deux professionnels, professeurs associés, PAST, ayant une bonne connaissance de la formation pour y être déjà intervenus plusieurs années auparavant. La moitié de l'enseignement est assurée par des intervenants du monde socio-professionnel qui participent également à la conception de la formation. L'identité, la fonction et les coordonnées des intervenants professionnels sont communiqués sur le site du IATU.

La formation est pilotée par la responsable de la mention avec l'appui pour chaque parcours d'un membre de l'équipe pédagogique. Les responsables de parcours organisent les emplois du temps et les recrutements, coordonnent les ateliers et garantissent la cohérence pédagogique du parcours, le suivi des stages et la vérification de leur bonne adéquation aux objectifs de la formation et du projet professionnel des étudiants, la relation avec l'administration de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences des Territoires et de la Communication.

Le IATU bénéficie d'un centre de documentation spécifique doté d'une documentaliste statutaire impliquée dans la pédagogie de recherche documentaire, et l'aide aux recherches des enseignants. La formation dispose d'un secrétariat mutualisé avec d'autres formations au niveau de l'UFR. Elle ne dispose plus de salles de cours spécifiques alors qu'elle nécessite des salles d'ateliers et d'informatique.

Des réunions régulières de l'équipe pédagogique et des responsables d'ateliers sont organisées durant l'année. Le personnel de l'UFR y est invité, ainsi que les étudiants des deux niveaux des parcours et/ou leurs délégués pour échanger sur le fonctionnement de la formation. Un conseil de perfectionnement se réunit une fois par an pour l'ensemble de la filière urbanisme de la L3 au M2 ; il remplit les critères de composition avec la participation de nombreux professionnels associés.

Les modalités de contrôle des connaissances sont connues des étudiants et affichées sur le site de l'université. Les évaluations ont lieu en contrôle continu avec des modalités différentes selon les attendus pédagogiques des modules. Les modalités d'évaluation sont en adéquation avec les objectifs professionnalisant de la formation. Des sessions seconde chance sont organisées. L'UFR assure l'organisation des jurys semestriels de validation des crédits ECTS. Les jurys respectent le format attendu.

Dispositif d'assurance qualité

L'université s'est dotée d'un outil de suivi des candidatures depuis 2019, via la plate-forme Apoflux. Le recrutement des étudiants se fait sur dossier et entretiens. Le jury de recrutement donne lieu à un procès verbal de recrutement. La co-accreditation avec l'ENSAPBx nécessite une double inscription pédagogique et administrative, dans les deux établissements, réalisée en première inscription à l'UBM et à taux 0 à l'ENSAPBx. L'attractivité semble bonne mais des chiffres précis manquent pour la période.

Les résultats des étudiants font l'objet d'un suivi standardisé au niveau de l'établissement ; les résultats étant très satisfaisants, le suivi en est facilité.

L'insertion professionnelle est suivie à la fois au niveau de l'établissement et de la formation avec un annuaire des étudiants diplômés, indiquant les postes occupés et la région d'exercice professionnel ainsi que les coordonnées professionnelles de chacun. Cependant, il n'est pas mis à disposition des étudiants pour des raisons de confidentialité. Cette connaissance est complétée par les enquêtes régulières du Collectif national des jeunes urbanistes (CNJU), sur l'insertion professionnelle à trois ans qui attestent d'une bonne insertion professionnelle des diplômés.

L'évaluation de la formation est assurée par des enquêtes auprès des étudiants, menées par l'université. Des réunions régulières de l'équipe avec les délégués participent d'un système d'amélioration continue. Le conseil de perfectionnement a un rôle de confirmation des orientations prises. Les parcours urbanisme sont en outre évalués tous les huit ans par l'APERAU et l'Office professionnel de qualification des urbanistes (OPQU), en vue du renouvellement de leur labellisation. Cela apporte un regard supplémentaire sur l'adéquation des contenus professionnalisant aux attentes de la profession.

Résultats constatés

La formation dispose d'effectifs globalement constants, une quarantaine d'étudiants en M1 et environ 80 en M2 (avec actuellement une légère hausse en M2). La formation est ouverte à l'apprentissage depuis 2018 et le nombre d'apprentis augmente vite. Les taux de réussite sont bons (supérieurs à 90 %) en lien avec un bon niveau de sélection et avec la taille réduite des promotions plus faciles ainsi à encadrer. On manque d'éléments précis sur l'origine des candidats admis.

L'insertion professionnelle est bonne (supérieure à 80 %), avec des délais de recherche corrects. Le seul point négatif des enquêtes est le niveau de rémunération qui est jugé assez modeste par les diplômés. Les postes sont bien en rapport avec la formation. Les poursuites d'études sont rares, la formation étant orientée vers l'insertion professionnelle directe.

Conclusion

Principaux points forts

- Une équipe pédagogique diversifiée renforcée par des partenariats forts
- Une bonne et rapide insertion professionnelle
- Une forte ouverture internationale
- Une ouverture récente à l'apprentissage

Principaux points faibles :

- L'approche par compétence encore à réaliser
- Un enseignement et des certifications en langues à développer
- Un usage non optimisé des conseils de perfectionnement

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Urbanisme et aménagement* de l'Université Bordeaux Montaigne est une formation qui a su tenir compte des recommandations de l'évaluation précédente en développant l'internationalisation avec un double diplôme, et en ouvrant la formation à l'apprentissage. Les ressources apportées par l'apprentissage devraient permettre de consolider l'équipe pédagogique permanente et de palier les difficultés d'équipement de la formation. Elles devraient également permettre d'accroître le nombre d'heures d'enseignement en anglais. La dynamique de recherche active engagée dans la formation mériterait d'être encore amplifiée pour développer la dimension recherche.

Observations de l'établissement



Présidence

Date: Pessac, le 21 septembre 2021

Monsieur le Président de l'Université Bordeaux Montaigne

à

Monsieur le Président du HCERES

Objet : Observations de l'Université Bordeaux Montaigne sur les quatre rapports d'évaluation par champ du 2^{ème} cycle

Monsieur le Président,

Je remercie le comité d'experts qui a analysé, de manière minutieuse et pertinente, les éléments de bilan des formations de 2^{ème} cycle fournis par l'Université Bordeaux Montaigne. Le travail de ce comité a été compliqué par la disparition des champs d'évaluation proposés lors de la précédente accréditation, ainsi que par l'absence de huit des trente-deux dossiers d'auto-évaluation de master qui n'ont pas été transmis dans les temps. Mon équipe et moi sommes particulièrement reconnaissants aux experts d'avoir accepté de travailler dans ces conditions. Au moment de construire puis de mettre en œuvre la nouvelle offre de formation pour la période 2022-2027, les rapports par champ nous permettront d'éclairer les choix collectifs qui sont encore à faire en matière de pilotage des formations. De leur côté, les retours détaillés par mention, communiqués immédiatement aux équipes de formation, sont particulièrement utiles à la finalisation des fiches d'identité par mention attendues aux premiers jours du mois d'octobre.

Je tiens à rappeler que ce travail s'est déroulé dans un contexte marqué par la crise sanitaire ainsi que par un mouvement important de contestation de la loi de programmation de la recherche qui s'est traduit par la volonté exprimée par plusieurs composantes de l'université de ne pas déposer le dossier de bilan des formations. L'auto-évaluation s'est déroulée également dans un calendrier très contraint qui a vu les équipes de formation travailler en même temps à l'auto-évaluation et à la construction de la nouvelle offre de formation, tant pour les formations de 1^{er} cycle que de 2^{ème} cycle. Ce calendrier est particulièrement défavorable pour les équipes de formation de master qui ne disposent actuellement que d'un mois pour tenir compte des recommandations faites par les experts afin de finaliser leur projet.

Comme vous m'y invitez, je souhaite formuler quelques éléments de réponse aux remarques contenues dans les rapports. Par souci d'efficacité et dans la mesure où l'université ne souhaite pas maintenir la structuration par champ, mes observations portent simultanément sur les quatre rapports en pointant les remarques récurrentes. Ces récurrences sont un élément marquant de la lecture de ces rapports, signe que les champs n'ont pas permis aux groupes de formation qu'ils recouvraient de se distinguer clairement.

La première observation porte précisément sur les champs. Les quatre experts ont pu vérifier qu'ils n'ont pas eu d'existence et semblent comprendre les raisons de leur abandon. Ils nous alertent à raison sur deux points : la reproduction au sein des UFR des difficultés relevées dans les champs ; l'affaiblissement potentiel du champs Arts, culture et création qui était le plus avancé dans la construction d'un pôle à l'identité reconnue. La première difficulté, liée au déficit global de pilotage des formations, est bien identifiée et notre équipe a fait du travail sur la gouvernance et le pilotage des formations – travail déjà entamé – une des priorités de son programme. La seconde de ces difficultés pourra être levée au sein de l'UFR Humanités. Cela sera facilité par l'inscription de toutes les formations de cet ancien champ au sein de cette même UFR. La montée en puissance des UFR dans le pilotage ne préjuge par ailleurs pas de la structuration finale des formations. Ce sont des points dont il est prévu de discuter collectivement.

Le travail sur la gouvernance et le pilotage des formations permettra d'atténuer certaines des autres difficultés récurrentes relevées, au premier rang desquelles le faible déploiement des dispositifs d'assurance qualité. Ces dispositifs souvent mal décrits dans les dossiers par mention – ce qui accentue l'effet de manque – comprennent les conseils de perfectionnement qui sont plus présents et actifs que ne le laissent penser les rapports (une enquête récente en fait clairement état). Un travail de systématisation et de formalisation sera néanmoins rapidement mené et les conseils de perfectionnement seront redynamisés dans le cadre du travail sur le pilotage. Les dispositifs comprennent aussi l'évaluation des enseignements, point crucial du pilotage, avec l'objectif que les enquêtes déjà existantes (CAP) soient mobilisées par les formations et prises en compte pour développer leurs dispositifs propres. Cela passe notamment par un travail de diffusion et d'accompagnement à l'analyse des matériaux qui concerne plus globalement toutes les enquêtes menées et les données produites par la CAP. Différents tableaux de bord ont été produits en ce sens au cours des mois précédents et d'autres sont en cours de construction, notamment pour accompagner le dialogue de gestion consacré aux formations qui sera expérimenté dès février 2022.

Concernant le suivi des formations, l'internationalisation est probablement le domaine qui pâtit le plus, dans les dossiers, de l'absence de données construites à l'échelle des mentions. C'est un domaine pour lequel notre université a fait récemment d'importants efforts. Notre Direction des relations internationales a en effet accompagné ces dernières années les équipes de formation désireuses de s'ouvrir aux échanges internationaux en leur présentant les perspectives de développement et les opportunités en matière de relations internationales. Ce travail a fait nettement progresser le nombre de formations internationales diplômantes et sera renforcé dans les années qui viennent.

Pour les masters moins internationalisés mentionnés dans le rapport, nous proposerons à leurs responsables de travailler en étroite collaboration avec l'équipe des relations internationales afin d'identifier les pistes d'internationalisation cohérentes avec leur stratégie. Ces masters pourraient initier leur internationalisation en s'appuyant sur les opportunités proposées par l'université dans le cadre des accords existants (plus de 500 à travers le monde) et en relayant mieux, auprès des étudiants souhaitant faire une mobilité internationale, les campagnes de communication institutionnelle. L'intégration d'une mobilité obligatoire dans les cursus, y compris sous forme de mobilité hybride, pourra également répondre à cet objectif. Enfin, l'internationalisation des cursus de 2^{ème} cycle constitue un objectif fort de la nouvelle offre de formation qui permettra de passer de la « mobilité occasionnelle » à des stratégies de mobilité plus systématiques tout en tenant compte de l'identité de chaque master.

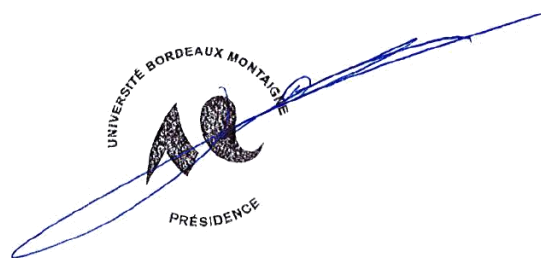
Pour revenir à la structuration des formations, une remarque récurrente porte sur l'absence ou la faible visibilité des mutualisations et passerelles entre mentions et au sein des mentions. A nouveau, les premières sont plus nombreuses que ne le laissent penser les dossiers - beaucoup de parcours, particulièrement dans les formations qui concernent des langues ou aires culturelles, reposent sur de tels dispositifs. Les passerelles quant à elles sont un chantier qui accompagne celui sur les blocs de

compétences entamé lors de la construction de la nouvelle offre de formation et prévu pour être mené à terme au cours de l'accréditation à venir. Les remarques constructives qui ont été faites à ce sujet nous seront très utiles.

Je souhaite également faire une observation sur l'équilibre entre recherche et professionnalisation dont il a été souligné qu'il est inégalement atteint au sein de nos formations. La lettre de cadrage du 2^{ème} cycle insiste sur cet équilibre en refusant la dichotomie entre masters pro et masters recherche encore très présente dans les esprits de nos collègues, en rendant à nouveau obligatoire (sous forme d'UE créditant des ECTS) les expériences en milieu professionnel, dont les stages, dans toutes les formations, en insistant enfin sur la mise en visibilité des apports de la recherche à la formation dès le 1^{er} cycle. Plusieurs de nos formations ne pouvant pas garantir que des stages classiques soient accessibles à l'ensemble des étudiants dans le bassin d'emploi régional (par exemple en sciences du langage, traduction ou philosophie ...), la lettre de cadrage prévoit que les expériences en milieu professionnel puissent se faire sous la forme de stages dans les laboratoires de recherche ou sous la forme de projets tutorés de groupe.

Ma dernière observation concerne trois formations qui ont suscité plus de questionnements que les autres : « Études sur le genre », « Études culturelles », « Sciences des religions et sociétés ». Ces trois formations, qui ne sont pas construites autour de champs disciplinaires reconnus en France, n'ont pas les mêmes facilités que les autres à entrer dans les cadres de l'évaluation et sont portées par des enseignants issus de départements et de composantes multiples, moins à même de les soutenir. Elles attirent néanmoins de nombreux étudiants provenant de tout le territoire, et notre établissement y est particulièrement attaché. Nous envisageons de soutenir prochainement un master d'Études sur la guerre qui renforcera notre offre dans des domaines rares ou encore exploratoires. Les remarques qui ont été formulées nous invitent à leur prêter une attention particulière et à mieux penser leur insertion au sein des futures instances de pilotage.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.



Lionel LARRÉ
Président de l'Université Bordeaux Montaigne

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

